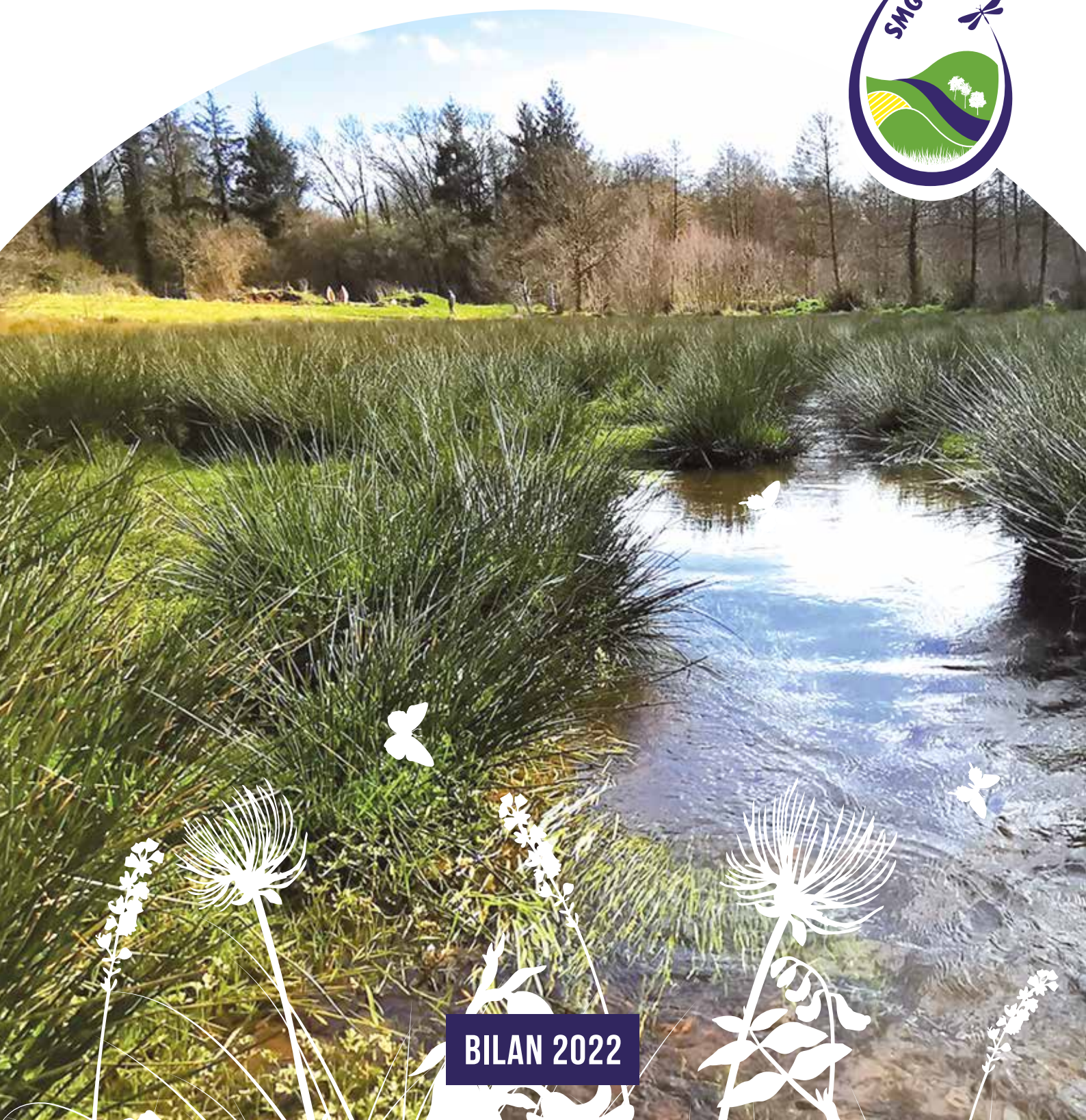


OBSERVATOIRE

de l'Oust



BILAN 2022

Sommaire

04 *Le grand bassin de l'Oust*

04 Notre territoire

05 Nos missions

06 *La ressource en eau*

07 Pluviométrie et débit

08 Pesticides

10 L'Aff

12 L'Arz

14 La Claie

16 Le Ninian Léverin

18 L'Oust aval

20 L'Oust moyen

22 L'Hyvel Hyvet

24 *Le SMGBO en actions*

25 Redonner vie à NOS RIVIÈRES

28 MONDE AGRICOLE,
mobiliser et accompagner

30 MAILLAGE BOCAGER,
protéger, restaurer, favoriser

31 MILIEUX D'EXCEPTION,
protéger et gérer

32 ÉDUCER, INFORMER ET SENSIBILISER

34 COLLECTIVITÉS
accompagner les changements de pratiques

L'OBSERVATOIRE DE L'OUST
est édité par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO).

10, Bd des Carmes BP 503 - 56805 Ploërmel Cedex
accueil@grandbassindeloust.fr

Chaque année, le 22 mars est célébrée la journée mondiale de l'eau. Le but de cette journée est de sensibiliser à la situation des 2.2 milliards de personnes qui vivent sans accès à de l'eau salubre.

D'ici 2050, la demande en eau de la population mondiale devrait augmenter d'au moins 55 %. Le dysfonctionnement du cycle de l'eau va fragiliser les progrès réalisés à l'égard de tous les grands enjeux mondiaux qu'il s'agisse de la faim, de l'accès à l'emploi, de l'égalité homme femme, de l'éducation, des catastrophes naturelle ou encore de la paix mondiale.

L'eau nous concerne tous, c'est pourquoi nous avons besoin de l'investissement de chacun d'entre nous.

Le SMGBO a validé le contrat de bassin 2022-2024. Les efforts liés à l'atteinte du bon état écologique des rivières sur le territoire sont pleinement engagés. L'expertise de nos équipes me conforte dans la réussite de cet objectif qui nous permettra de mener à bien notre mission. Toutes nos actions menées historiquement sur notre territoire seront également nécessaires pour atteindre les objectifs visés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Le monde agricole sera également un partenaire indispensable, pour continuer à collaborer sur toutes les missions transversales : agriculture, bocage, protection des cours d'eau...

Dans la continuité du partenariat avec nos collectivités, le SMGBO saura être un interlocuteur pertinent dans la révision des PLU et PLUI. Nous pourrons apporter notre connaissance du territoire, et des milieux naturels (rivières, zones humides, biodiversité...) mais également pointer les fragilités.

Je le répète, nous avons besoin de l'engagement de tous pour la protection de l'eau, notre OR BLEU !

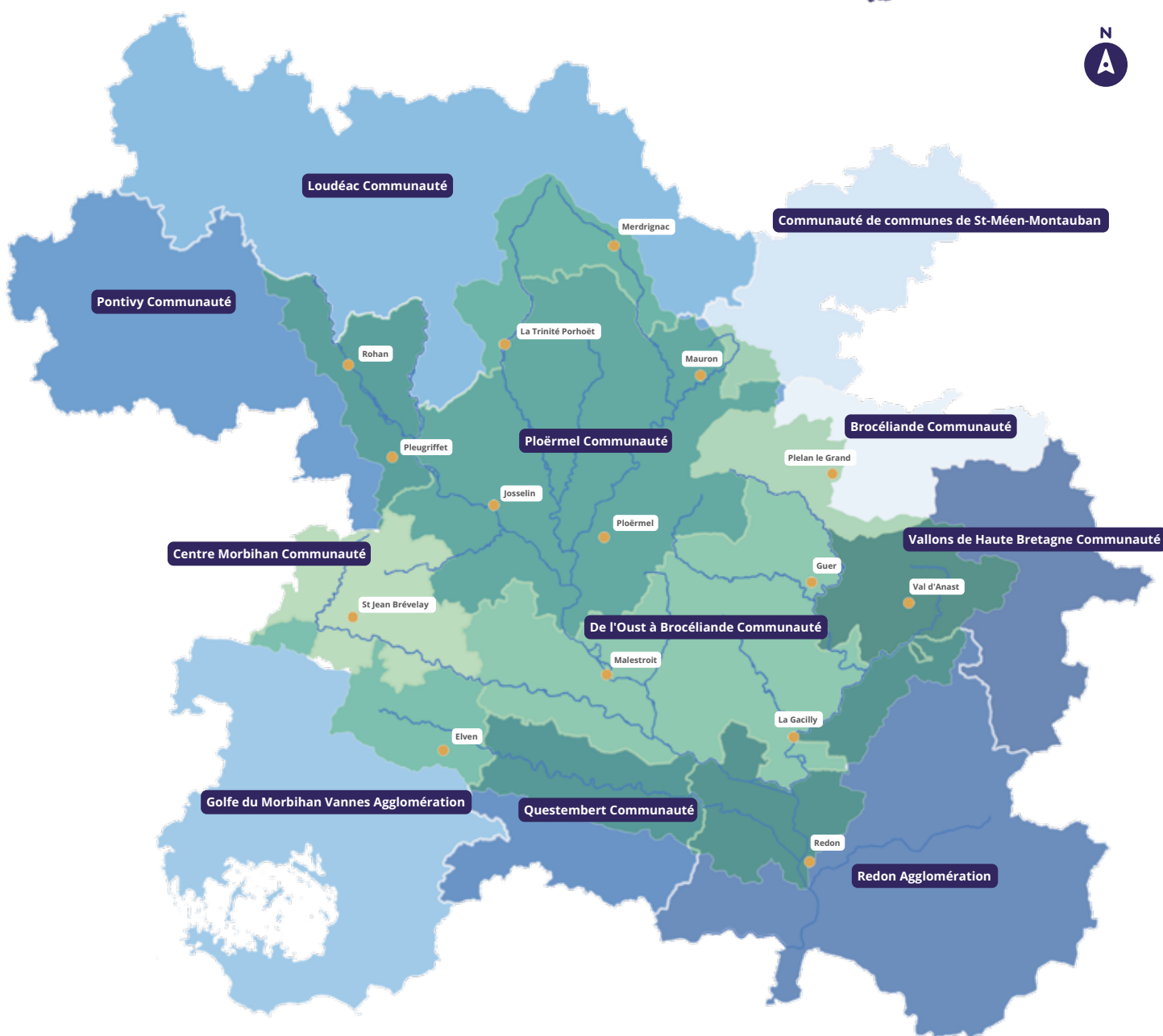


Fabrice CARO

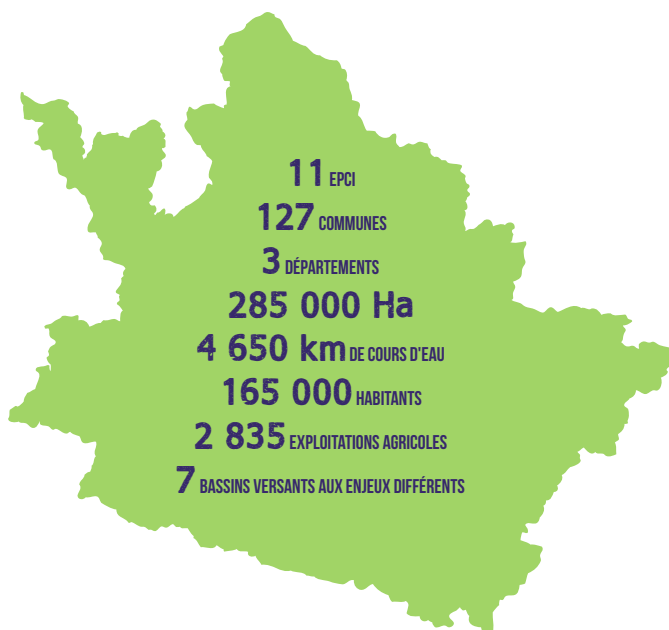
Président du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Le grand bassin de l'Oust

Notre territoire



Nos missions



Mobiliser et accompagner le monde agricole

RAISONNER LA FERTILISATION ET LES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

- Lutter contre l'érosion et le ruissellement
- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
- Diminuer les flux d'azote
- Sensibiliser aux nouvelles pratiques

Éduquer, informer et sensibiliser

VERS LES ÉCOLES ET LE GRAND PUBLIC

- Sensibiliser aux enjeux sur l'eau
- Animer et organiser des actions scolaires
- Diffuser les résultats et les informations

Préserver, gérer et aménager les milieux

BOGAGE, ZONES HUMIDES, COURS D'EAU

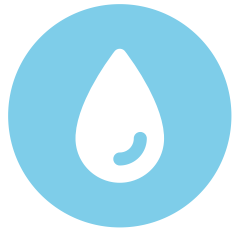
- Restaurer et gérer les cours d'eau
- Préserver et planter des haies et talus
- Protéger les zones humides et les cours d'eau
- Animer le site Natura 2000 « Vallée de l'Arz »

Accompagner les changements de pratiques des collectivités

RAISONNER L'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX

- Animer la charte d'entretien des espaces verts
- Former les agents et organiser les échanges d'expériences
- Présenter du matériel en action

Le SMGBO Pilote, Organise, Conseille, Anime et Accompagne

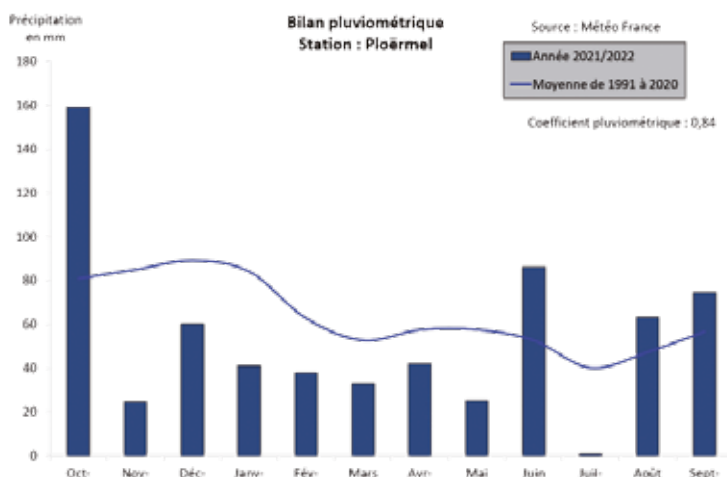


La ressource en eau

État des lieux
quantitatif et qualitatif
sur le Grand Bassin de l'Oust



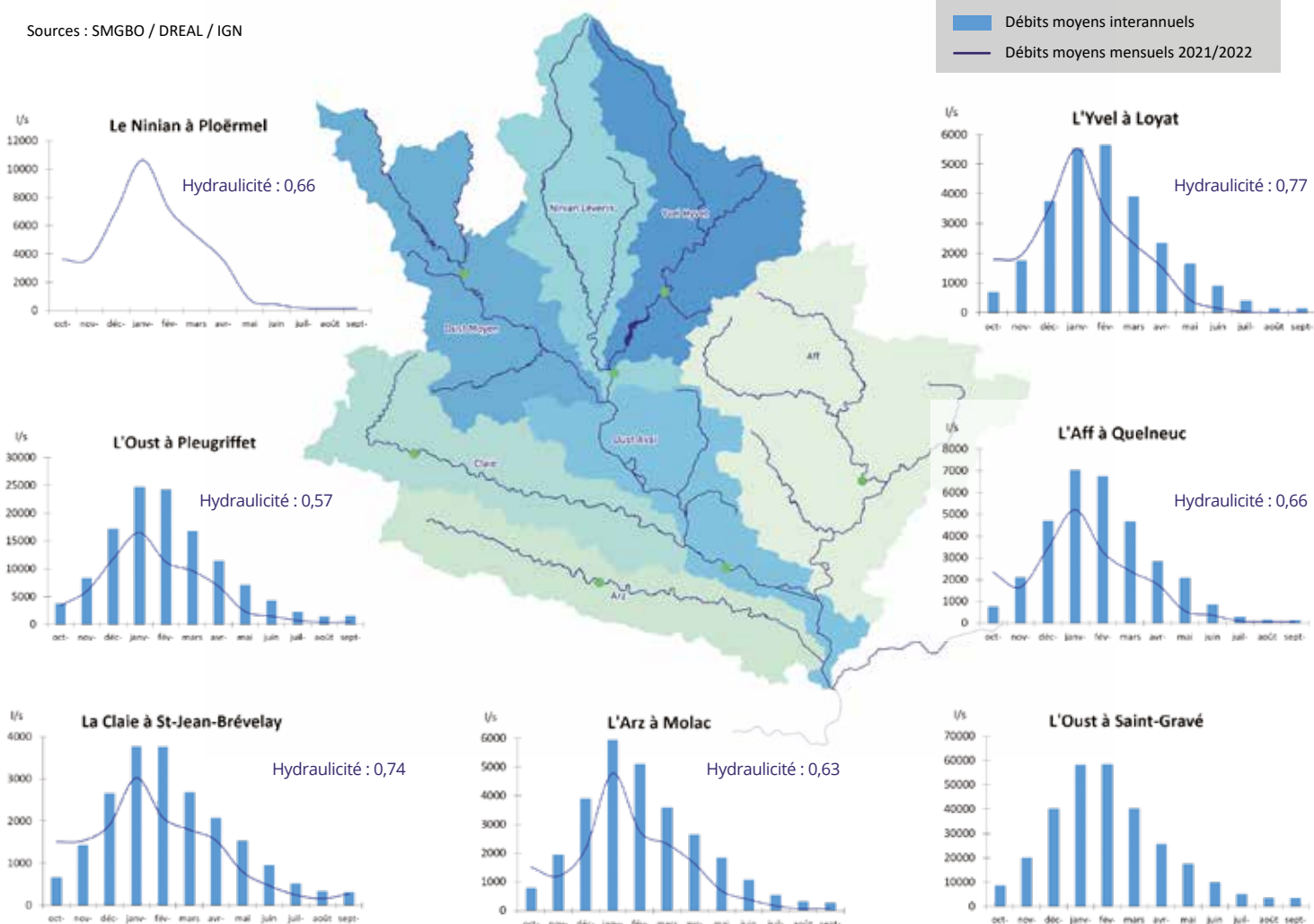
Pluviométrie et débit



L'ANNÉE 2021-2022 PRÉSENTE UN DÉFICIT DE PRÉCIPITATIONS DE 16% PAR RAPPORT À LA MOYENNE INTERANNUELLE AVEC UN CUMUL DE PRÉCIPITATION DE 648 MM.

- Les mois d'octobre, janvier, juin, août et septembre sont nettement excédentaires. Cet excédent est compris entre **+31%** pour le mois de septembre et jusqu'à **+97%** pour le mois d'octobre qui a été le mois le plus pluvieux.
- Tous les autres mois présentent un déficit de précipitation. Celui-ci va de **-27%** à **-98%** pour le mois de juillet. Durant ce mois il n'est tombé qu'1 mm de pluie.

Sources : SMGBO / DREAL / IGN



• **Sur l'ensemble de l'année hydrologique, tous les cours d'eau présentent un débit moyen déficitaire par rapport à la moyenne (de -23% à -43%).**

Seul le mois d'octobre est excédentaire sur quasiment tous les cours d'eau. Il atteint même +303% sur l'Aff. Pour l'Yvel, les mois de novembre,

décembre et janvier sont dans la moyenne. C'est aussi le cas pour le mois de novembre sur la Claie. Tous les autres mois les cours d'eau sont déficitaires. On constate en moyenne un déficit de 50% des débits. L'Yvel s'est retrouvée en rupture d'écoulement tout le mois d'août.

L'excès de précipitations en juin, août et septembre n'a pas suffi à recharger les cours d'eau. D'une part parce que les autres mois ont été peu pluvieux, mais également en raison de la sécheresse des sols.

Durant l'année hydrologique 2021-2022, 13 points ont fait l'objet d'un suivi avec 18 campagnes de prélèvements. Entre 576 et 589 paramètres ont été analysés lors de chaque prélèvement.

Le tableau suivant a été réalisé à partir de la totalité des analyses réalisées durant l'année hydrologique. **93 molécules** ont été quantifiées au moins une fois.

13 POINTS DE SUIVIS - 18 CAMPAGNES DE PRÉLEVEMENTS DURANT L'ANNÉE HYDROLOGIQUE 2021-2022

● **9 molécules** sont quantifiées dans plus de 25% des analyses, dont 2 dans 100% des analyses.

● **41 molécules** dépassent au moins une fois le seuil de 0,1 µg/l. Ce seuil est dépassé dans plus de 95% des analyses pour le Métolachlore ESA.

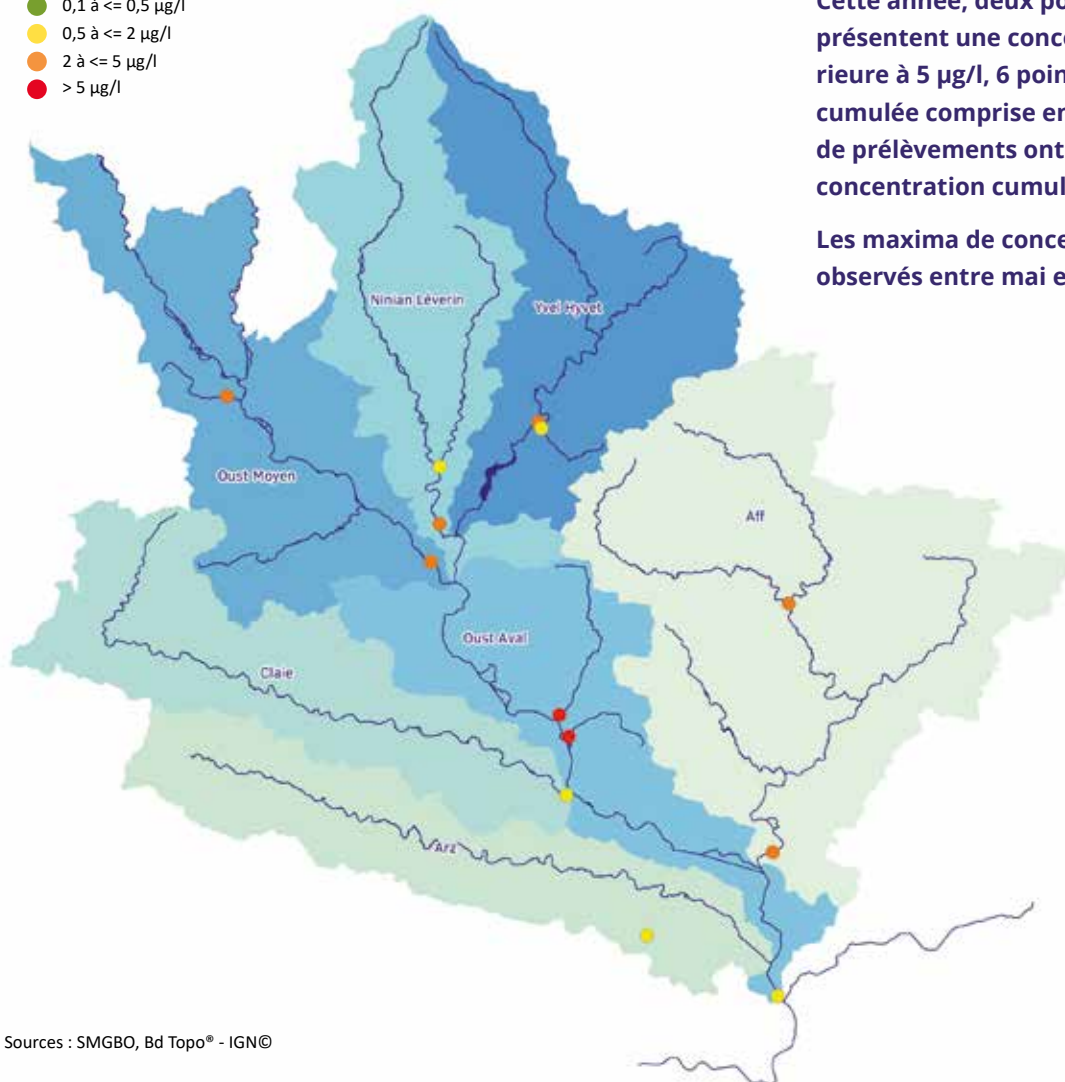
15 molécules dépassent le seuil de 0,5 µg/l. Ce seuil est dépassé dans près de 35% des prélèvements pour le Métolachlore ESA. Enfin, l'AMPA et le bromoxynil dépassent aussi le seuil des 2 µg/l.

La plus forte concentration détectée est de 3,6 µg/l (bromoxynil), le 8 avril 2022 sur le ruisseau du Guidecourt à St Laurent sur Oust.

● **71% des paramètres** quantifiés sont des herbicides ou leurs métabolites. 26 molécules ou dérivés sont strictement interdits, certaines récemment, mais d'autres depuis quelques années déjà (le dieldrine est interdit depuis 1972).

Maximum de concentration cumulée en pesticides

- ≤ 0,1 µg/l
- 0,1 à ≤ 0,5 µg/l
- 0,5 à ≤ 2 µg/l
- 2 à ≤ 5 µg/l
- > 5 µg/l



Cette année, deux points de prélèvement présentent une concentration cumulée supérieure à 5 µg/l, 6 points ont une concentration cumulée comprise entre 2 et 5 µg/l et 5 points de prélèvements ont un maximum de concentration cumulée inférieur à 2 µg/l.

Les maxima de concentration cumulée sont observés entre mai et septembre 2022.

Sources : SMGBO, Bd Topo® - IGN©

ENSEMBLE DES MOLÉCULES QUANTIFIÉES DURANT L'ANNÉE HYDROLOGIQUE ET CONCENTRATION MAXIMALE PAR PARAMÈTRE

Molécule	Utilisations	Nombres de recherches	Maximum (µg/l)	
Métolachlore ESA	Métabolite des Métolachlores (Herbicide)	213	0,988	
2-Aminosulfonyle-N,N-diméthylnicotinamide	Métabolite du Nicosulfuron (Herbicide)	174	0,203	
AMPA	Métabolite du Glyphosate (Herbicide)	213	2,608	
Métazachlore ESA	Métabolite du Métazachlore (Herbicide)	213	0,83	
Diméthénamide ESA	Métabolite des Diméthénamide (Herbicide)	213	0,115	
Métolachlore	Herbicide	213	0,2	
Métolachlore OXA	Métabolite des Métolachlores (Herbicide)	213	0,402	
Fluopyram	Fongicide	174	0,184	
Diflufenicanil	Herbicide	213	0,05	
Glyphosate	Herbicide	213	0,846	
Diméthénamide	Herbicide	213	0,026	
Terbuthylazine	Herbicide	213	1,046	
Diméthénamide-P	Herbicide	174	1,3	
Métolachlore NOA 413173	Métabolite des Métolachlores (Herbicide)	174	0,25	
Métazachlore	Herbicide	213	1,3	
Bentazone	Herbicide	213	1,813	
Propyzamide	Herbicide	213	0,079	
Flufenacet ESA	Métabolite du Thiafuamide (Herbicide)	213	0,426	
Prosulfocarbe	Herbicide	213	0,109	
S-Métolachlore	Herbicide	174	0,55	
Nicosulfuron	Herbicide	213	0,446	
Dicamba	Herbicide	213	0,648	
Diméthénamide OXA	Métabolite des Diméthénamide (Herbicide)	213	0,1	
Tritosulfuron	Herbicide	174	0,208	
2-hydroxy atrazine	Métabolite de l'Atrazine (Herbicide - interdit depuis 2003)	213	0,032	
Terbuthylazine déséthyl	Métabolite du Terbuthylazine (Herbicide)	213	0,158	
Thiafuamide	Herbicide	213	0,089	
Clomazone	Herbicide	213	0,17	
Pendiméthaline	Herbicide	213	0,042	
Terbuthylazine hydroxy	Métabolite du Terbuthylazine (Herbicide)	213	0,137	
Fluroxypyr	Herbicide	213	0,099	
Mésotrione	Herbicide	213	0,419	
Tridopyr	Herbicide	213	0,145	
Ethofumésate	Herbicide	213	0,06	
Métaldéhyde	Molluscicide	213	0,081	
2,6-Dichlorobenzamide	Métabolite du Dichlobenil (Herbicide Interdit depuis 2010)	213	0,018	
Lénacile	Herbicide	213	0,024	
Propiconazole	Fongicide (Interdit depuis 2019)	213	0,247	
Phosphate de tributyle	Produit solvant	213	0,05	
Dichlorprop	Herbicide (Dichlorprop-P autorisé ou Dichlorprop Interdit depuis 2003)	213	0,747	
2,4-MCPA	Herbicide	213	0,138	
Cyprosulfamide	Phytoprotecteur, régulateur de croissance	174	0,029	
Chlortoluron	Herbicide	213	0,153	
Cyprodinil	Fongicide	213	0,11	
Quinmerac	Herbicide	213	0,742	
thiocarbazone-méthyl	Herbicide	174	0,084	
Métobromuron	Herbicide	213	0,109	
2,4-D	Herbicide	213	0,532	
Clopyralide	Herbicide	213	0,162	
Tébuconazole	Fongicide	213	0,097	
Fipronil	Anti-parasitaire vétérinaire (autorisé) ou Insecticide, Acaricide (Interdit depuis 2005)	213	0,011	
Anthraquinone	Répulsif oiseaux (Interdit depuis 2009)	213	0,009	
Dichlorprop-P	Herbicide (forme autorisée du Dichlorprop)	174	0,689	
Bromoxynil	Herbicide (Interdit depuis 2021)	213	3,6	
Métazachlore OXA	Métabolite du Métazachlore (Herbicide)	213	0,2	
Mécoprop	Herbicide (Mécoprop-P autorisé ou Mécoprop Interdit depuis 2003)	213	0,065	
Lambda-cyhalothrine	Insecticide	213	0,022	
Alachlore ESA	Métabolite de l'Alachlore (Herbicide - Interdit depuis 2008)	213	0,5	
Benoxacor	Phytoprotecteur	213	0,023	
Bioresméthrine	Insecticide (Interdit depuis 2004)	213	0,007	
Napropamide	Herbicide	213	0,33	
Piperonyl butoxyde	Synergiste	213	0,28	
Aminotriazole	Herbicide (Interdit depuis 2016)	213	0,099	
Mépiquat	Régulateur de croissance	213	0,084	
Azoxystrobine	Fongicide	213	0,076	
Thifensulfuron méthyl	Herbicide	213	0,074	
Imazamox	Herbicide	213	0,062	
Terbutryne	Herbicide (Interdit depuis 2004)	213	0,043	
Diuron	Anti-mousse (autorisé) ou Herbicide (Interdit depuis 2008)	213	0,029	
Dinitrocrésol	Acaricide, Fongicide, Herbicide, Insecticide?	213	0,027	
Chloridazone-méthyl-désphényl	Métabolite du Chloridazone (Herbicide - Interdit depuis 2019)	173	0,011	
Acétochlore ESA	Métabolite de l'Acétochlore (Herbicide - Interdit depuis 2013)	213	0,5	
Propazine	Herbicide (Interdit depuis 2003)	213	0,094	
Cyromazine	Insecticide (Interdit)	213	0,082	
Foramsulfuron	Herbicide	213	0,047	
Atrazine déséthyl désopropyl	Métabolite de l'Atrazine (Herbicide - Interdit depuis 2003)	213	0,044	
Aldicarbe sulfone	Insecticide (Interdit depuis 2007)	213	0,032	
Metconazole	Fongicide, Régulateur de croissance	213	0,028	
Imidaclopride	Insecticide	213	0,023	
Imazail	Fongicide	213	0,022	
Metsulfuron méthyle	Herbicide	213	0,022	
2,4,5-T	Herbicide (Interdit depuis 2003)	213	0,02	



Suivis à l'exutoire
de l'Aff à Glénac



L'Aff

34 communes

Surface totale : 74 318 ha

Surface Agricole Utile : 39 832 ha

1 172 km de cours d'eau

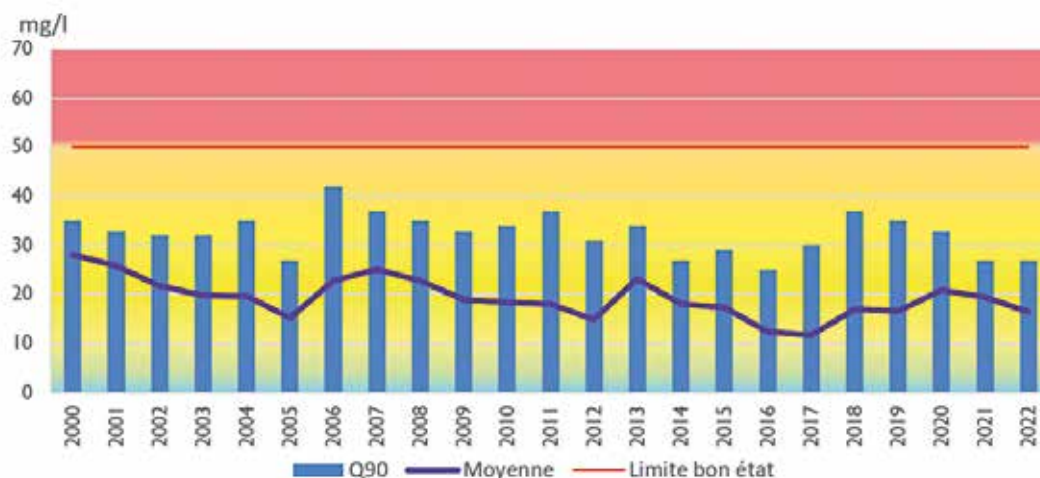
Nitrates

Depuis le début du suivi en 2000, la concentration moyenne en nitrates présente une tendance à la baisse. Cette année, elle atteint 16,4 mg/l.

Avec 26,9 mg/l, le quantile 90 est en dessous de l'objectif du SAGE Vilaine qui est à 35 mg/l. Cette année, la concentration maximale détectée est de 30,6 mg/l.

Évolution du
Quantile 90 et de la
concentration
moyenne par année
hydrologique.

Source : SMGBO



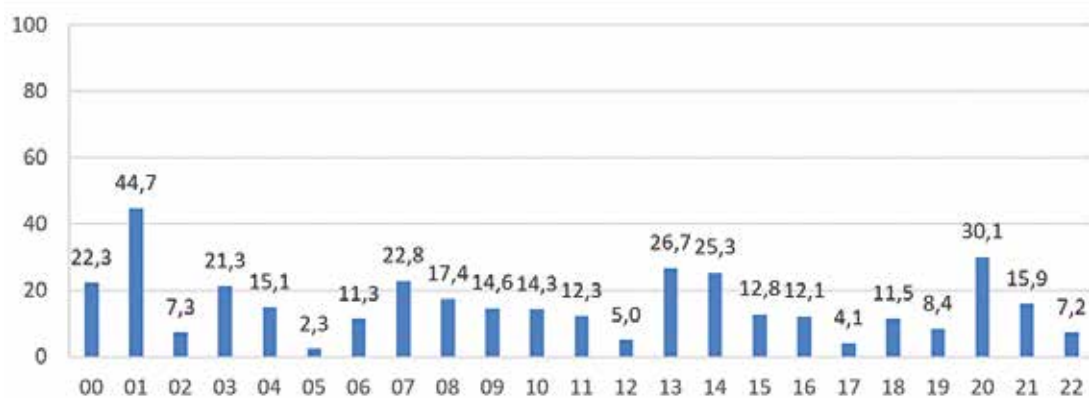
Flux

Cette année, le débit étant plus faible que l'année dernière, la quantité d'azote qui passe à l'exutoire de l'Aff est en forte baisse puisqu'il est de 7,2 Kg/ha.

Même s'il y a des fluctuations annuelles, la tendance est à la diminution des flux d'azote.

Évolution des flux
d'azote en kg/ha/an par
année hydrologique.

Source : SMGBO



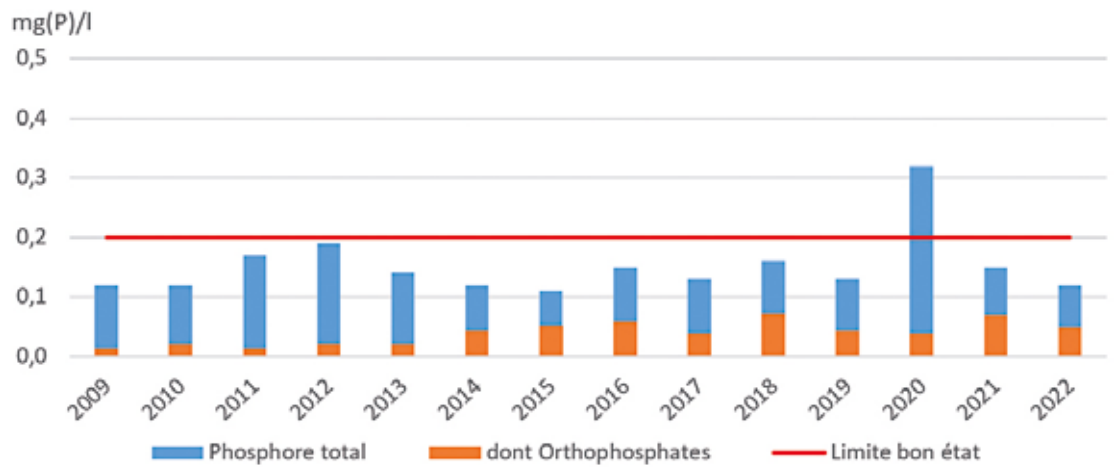


Phosphore

Lors de l'année hydrologique 2021-2022, le quantile 90 en phosphore total est de 0,12 mg(P)/l, donc sous la limite du bon état écologique. La concentration maximale est de 0,14 mg(P)/l. Sur le paramètre orthophosphates, la concentration maximale et le quantile 90 sont de 0,05 mg(P)/l. Une augmentation de la concentration en orthophosphates est observable depuis le début du suivi.

Évolution des Quantiles 90 en phosphore total et en orthophosphates par année hydrologique.

Source : SMGBO



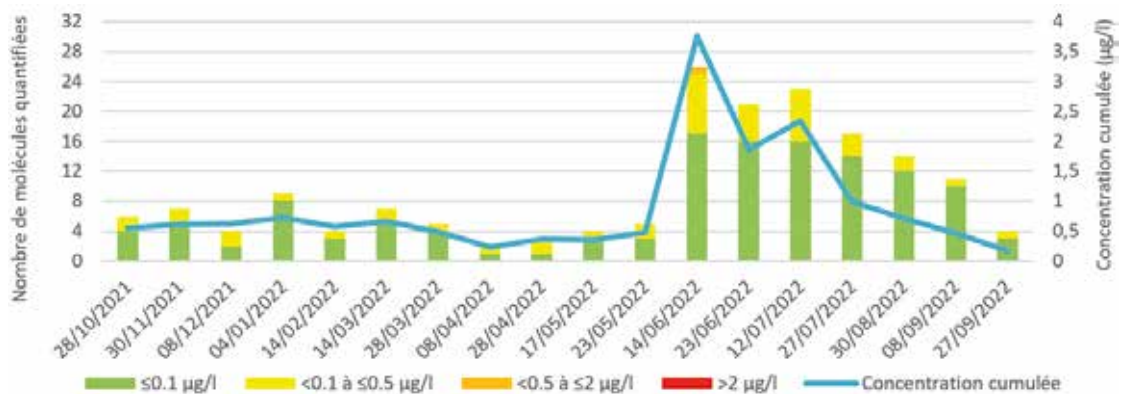
Pesticides

À l'exutoire, 40 molécules ont été quantifiées au moins une fois. 11 molécules dépassent la norme de 0,1 µg/l et une seule dépasse le seuil de 0,5 µg/l avec un maximum de concentration à 0,648 µg/l (le Dicamba).

La norme de 0,5 µg/l de concentration cumulée de molécules est dépassée dans 61% des analyses avec un maximum de concentration cumulée à 3,761 µg/l. Un maximum de 26 molécules a été quantifié en une seule analyse.

Nombre de Molécules quantifiées et concentration cumulée

Source : SMGBO





Suivis de l'Arz à Molac



L'Arz

25 communes

Surface totale : 31 979 ha

Surface Agricole Utile : 16 651 ha

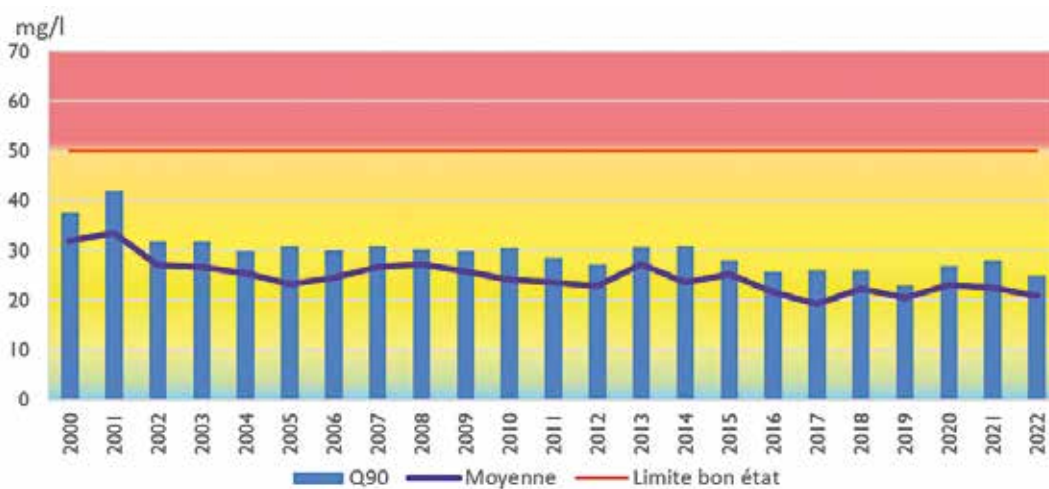
583 km de cours d'eau

Nitrates

Sur l'Arz à Molac, depuis 2001, la concentration moyenne en nitrates présente une tendance à la baisse. Cette année, elle atteint 20,8 mg/l.

Cette tendance s'observe aussi pour le quantile 90 puisqu'il atteint 25 mg/l cette année et descend donc de 3 mg/l par rapport à l'année dernière. La concentration maximale détectée est de 25 mg/l.

Évolution du Quantile 90 et de la concentration moyenne par année hydrologique.
Source : SMGBO

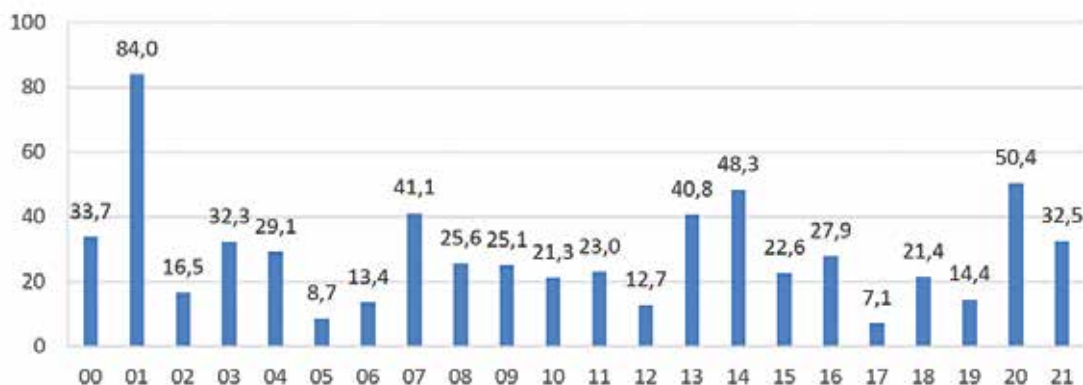


Flux

En raison d'un problème de validation de données, les résultats de flux de nitrates sur l'Arz présentent un décalage d'un an par rapport aux autres bassins versants.

En 2021, les débits étaient au-dessus de la moyenne. Les flux d'azote à l'exutoire sont par conséquent également au-dessus de la moyenne avec 32,5 Kg/ha. Toutefois, indépendamment de la valeur de débit du cours d'eau, la tendance des flux d'azote est plutôt à la baisse.

Évolution des flux d'azote en kg/ha/an par année hydrologique.
Source : SMGBO



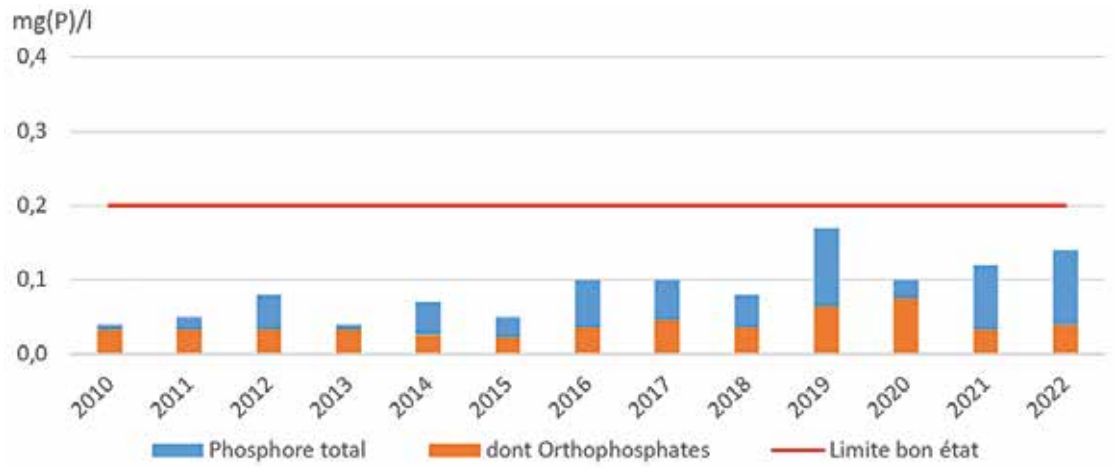


Phosphore

Sur l'Arz à Molac, le quantile 90 des concentrations en phosphore total est inférieur à la limite fixée pour le bon état (0,2 mg/l). Sur la période de suivi, une légère tendance à l'augmentation est toutefois observable. Pour l'année hydrologique 2021-2022, les données sont à prendre avec précaution, puisque seulement 5 prélèvements ont été réalisés. Le quantile 90 comme la concentration maximale est de 0,14 mg(P)/l.

Pour les orthophosphates, la concentration maximale est de 0,04 mg(P)/l pour l'année hydrologique 2021-2022.

Évolution des Quantiles 90 en phosphore total et en orthophosphates par année hydrologique.
Source : SMGBO



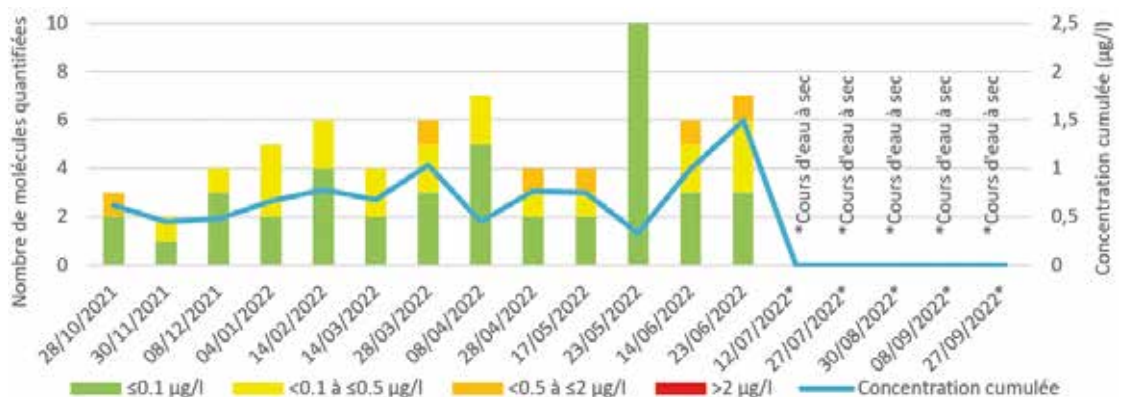
Suivis sur les Éclopas à St-Jacut-les-Pins

Pesticides

Sur le ruisseau des Éclopas, 17 molécules ont été quantifiées au moins une fois. 6 molécules dépassent la norme de 0,1 µg/l et une seule dépasse le seuil de 0,5 µg/l avec un maximum de 0,76 µg/l (le métolachlore ESA).

La norme de 0,5 µg/l de concentration cumulée de molécules est dépassée dans 86% des analyses avec un maximum de concentration cumulée à 1,196 µg/l. Un maximum de 10 molécules a été quantifié en une seule analyse.

Nombre de Molécules quantifiées et concentration cumulée
Source : SMGBO





la Claise

24 communes

Surface totale : 35 386 ha

Surface Agricole Utile : 18 703 ha

638 km de cours d'eau



Suivis à l'exutoire
de la Claise à St-Congard

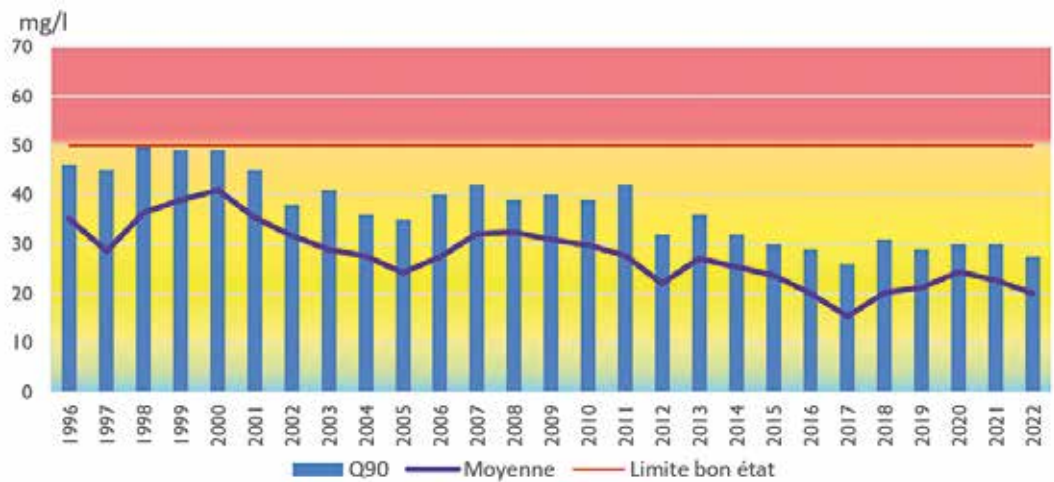
Nitrates

Depuis 1998, la concentration moyenne en nitrates présente une tendance à la baisse.

Cette année, elle atteint 20,07 mg/l.

Avec 27,5 mg/l, le quantile 90 est en dessous de l'objectif du SAGE Vilaine qui est à 40 mg/l.

La concentration maximale détectée a été de 29,7 mg/l.



Évolution du
Quantile 90 et de la
concentration
moyenne par année
hydrologique.

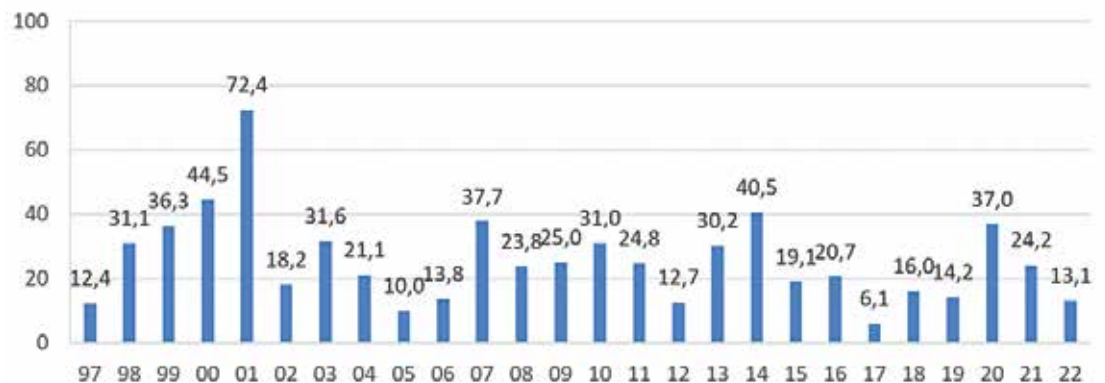
Source : SMGBO

Flux

Cette année, les débits étant plus faibles que l'année dernière, la quantité d'azote à l'exutoire de

la Claise est en baisse puisqu'elle est de 13,1 Kg/ha. Même s'il y a des fluctuations annuelles,

la tendance est à la diminution des flux d'azote.



Évolution des flux
d'azote en kg/ha/an par
année hydrologique.

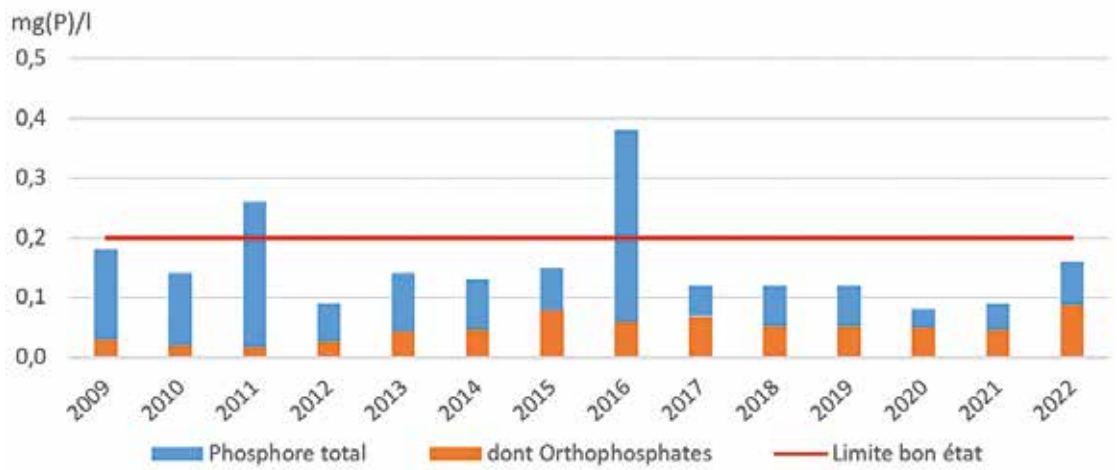
Source : SMGBO

Phosphore

À l'exutoire de la Claie, les teneurs en phosphore total présentent une tendance à la baisse depuis quelques années. Pour l'année hydrologique 2021-2022, le quantile 90 remonte pour atteindre 0,16 mg/l. Pour cette dernière année, la concentration maximale en phosphore total est de 0,17 mg(P).

Pour les orthophosphates, la concentration maximale est de 0,11 mg(P)/l et le quantile 90 est de 0,09 mg(P)/l. La part de phosphore particulaire est ainsi relativement faible pour cette année hydrologique.

Évolution des Quantiles 90 en phosphore total et en orthophosphates par année hydrologique.
Source : SMGBO

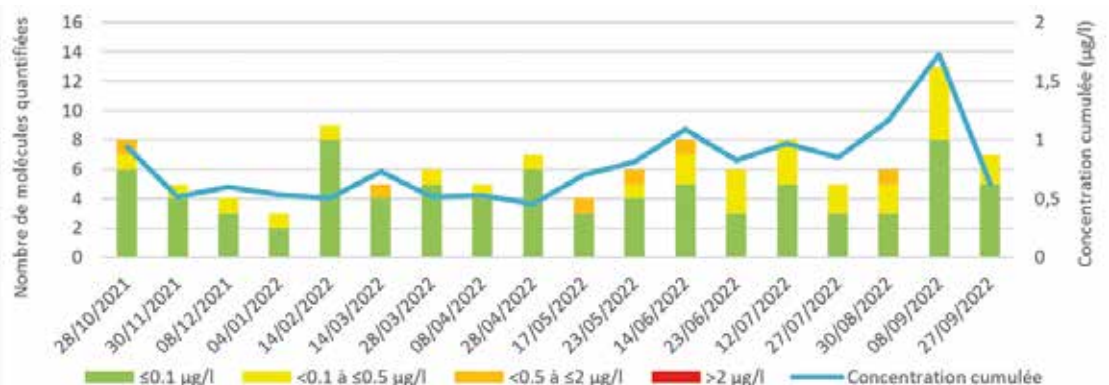


Pesticides

À l'exutoire, 23 molécules ont été quantifiées au moins une fois. 5 molécules dépassent la norme de 0,1 µg/l et deux dépassent le seuil de 0,5 µg/l avec un maximum de 0,667 µg/l pour le métolachlore ESA et 0,535 µg/l pour l'AMPA.

La norme de 0,5 µg/l de concentration cumulée est dépassée dans 89% des analyses avec un maximum de concentration cumulée à 1,73 µg/l. Un maximum de 13 molécules a été quantifié en une seule analyse.

Nombre de Molécules quantifiées et concentration cumulée
Source : SMGBO





le Ninian-Léverin

23 communes

Surface totale : 34 140 ha

Surface Agricole Utile : 22 450 ha

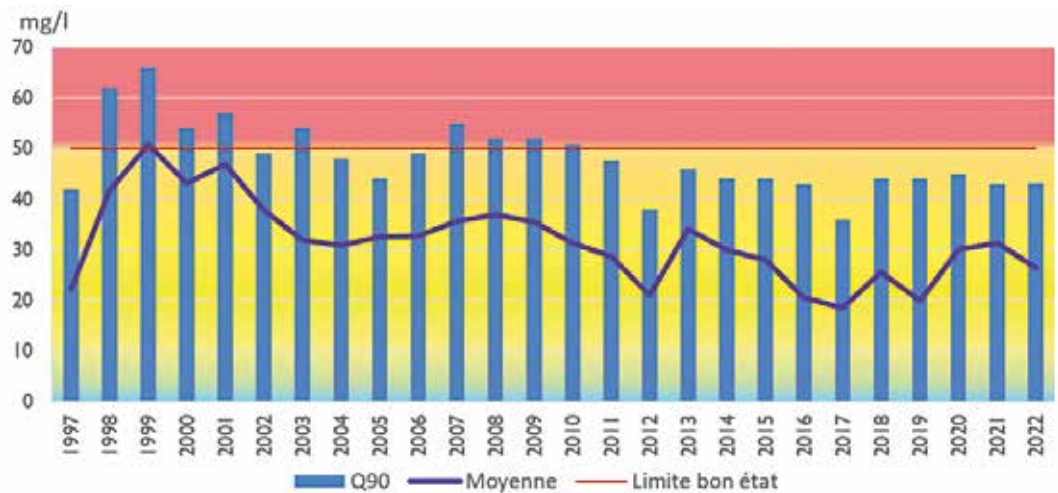
499 km de cours d'eau



Suivis à l'exutoire
du Ninian à Taupont

Nitrates

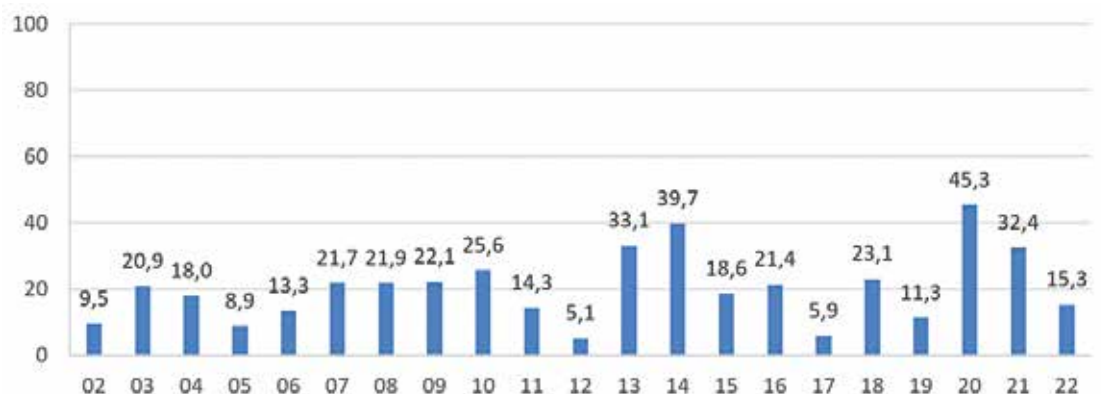
Depuis 1998, la concentration moyenne en nitrates présente une tendance à la baisse, bien qu'une augmentation soit observée depuis 2017. Cette année, elle redescend pour atteindre 26,41 mg/l. Avec 43 mg/l, le quantile 90 est stable depuis quelques années et reste au dessus de l'objectif du SAGE Vilaine qui est à 40 mg/l. La concentration maximale détectée en 2022 est de 47,4 mg/l.



Évolution du
Quantile 90 et de la
concentration
moyenne par année
hydrologique.
Source : SMGBO

Flux

Cette année, le débit étant plus faible que l'année dernière, la quantité d'azote qui passe à l'exutoire du Ninian est en baisse puisqu'il est de 15,3 Kg/ha. Toutefois, indépendamment de la valeur de débit du cours d'eau, la tendance est plutôt à la hausse pour le flux d'azote.



Évolution des flux
d'azote en kg/ha/an par
année hydrologique.
Source : SMGBO

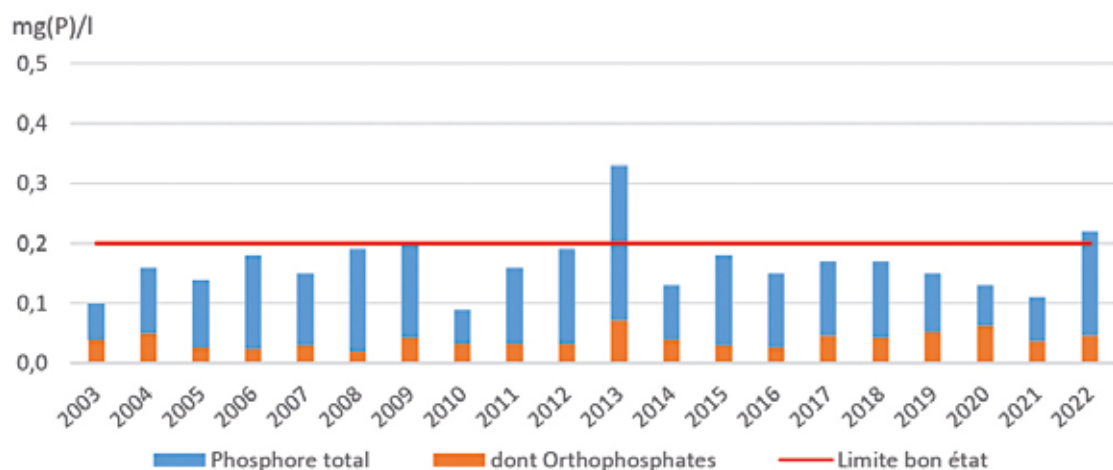
Phosphore

Après une période de baisse du quantile 90 de la teneur en phosphore total sur plusieurs années, celui-ci remonte et atteint 0,22 mg(P)/l (le double de l'année précédente). La concentration maximale est de 0,3 mg(P)/l.

Pour la teneur en orthophosphates, la tendance semble plutôt stable avec un quantile 90 de 0,05 mg(P)/l. La concentration maximale est de 0,05 mg(P)/l.

Cette année, la part de phosphore particulaire est nettement plus importante que la part de phosphore dissous.

Évolution des Quantiles 90 en phosphore total et en orthophosphates par année hydrologique.
Source : SMGBO

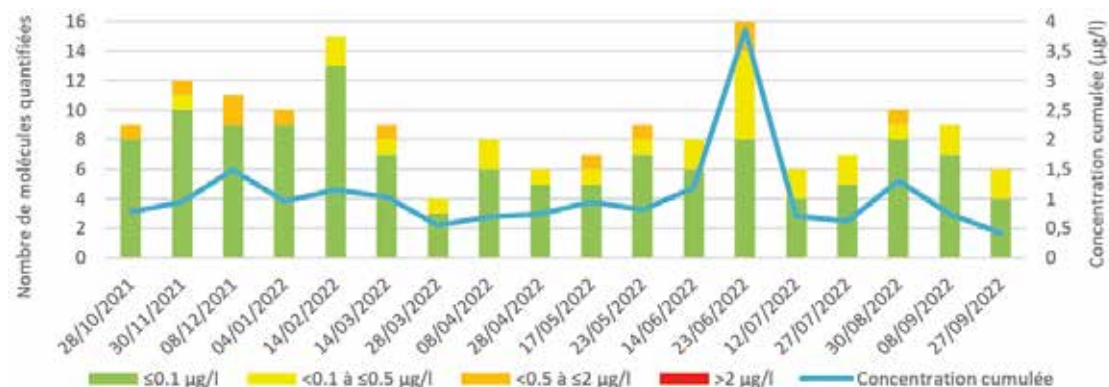


Pesticides

À l'exutoire, 33 molécules ont été quantifiées au moins une fois. 11 molécules dépassent la norme de 0,1 µg/l et cinq dépassent le seuil de 0,5 µg/l : le S-métolachlore (0,51 µg/l), le 2,4-D (0,532 µg/l), le métazachlore ESA (0,632 µg/l), le métolachlore ESA (0,661 µg/l) et le bentazone (1,813 µg/l).

La norme de 0,5 µg/l de concentration cumulée de molécules est dépassée dans 94% des analyses avec un maximum de concentration cumulée à 3,852 µg/l. Un maximum de 16 molécules a été quantifié en une seule analyse.

Nombre de Molécules quantifiées et concentration cumulée
Source : SMGBO





Suivis à l'exutoire
de l'Oust aval à Redon



l'Oust aval

32 communes

Surface totale : 32 281 ha

Surface Agricole Utile : 19 534 ha

640 km de cours d'eau

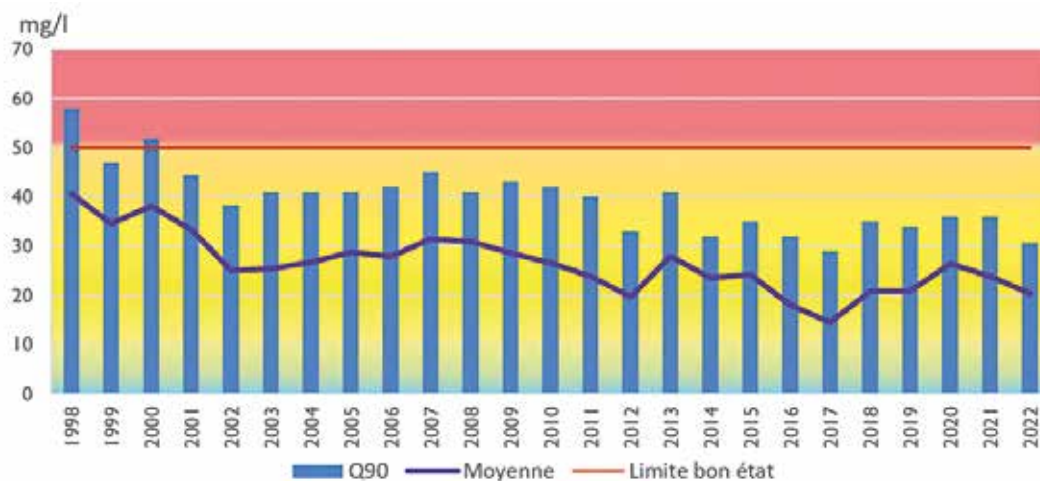
Nitrates

Depuis 1998, la concentration moyenne en nitrates présente une tendance à la baisse, bien qu'une remontée soit observable depuis 2017. Cette année, elle atteint 20,38 mg/l.

Avec 30,7 mg/l, le quantile 90 est au dessous de l'objectif du SAGE Vilaine qui est à 35 mg/l.

La concentration maximale détectée en 2022 est de 35 mg/l.

Évolution du
Quantile 90 et de la
concentration
moyenne par année
hydrologique.
Source : SMGBO



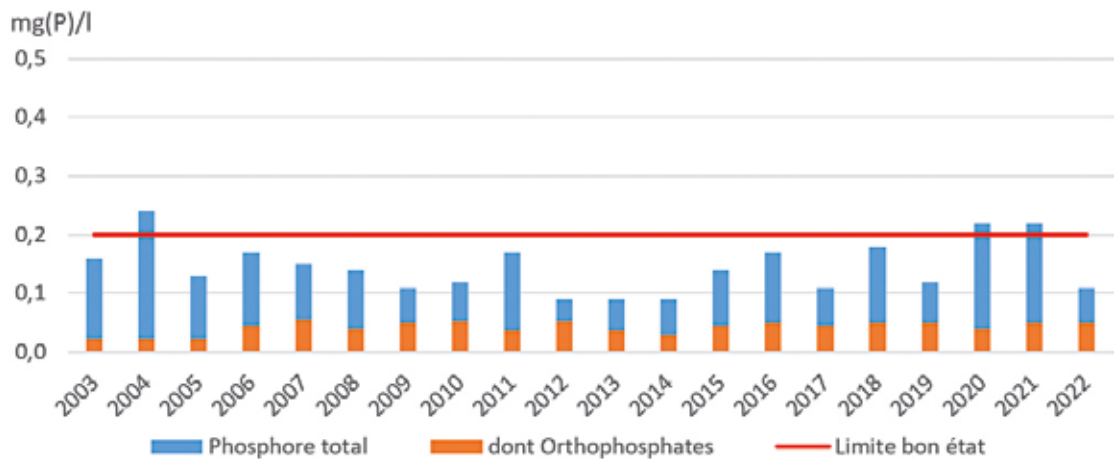


Phosphore

Après deux années où le quantile 90 en phosphore total dépassait la limite du bon état (0,2 mg/l), celui-ci redescend nettement puisqu'il est divisé par 2 par rapport à l'année précédente avec une valeur de 0,11 mg(P)/l. La concentration maximale est de 0,16 mg(P)/l.

Sur le paramètre orthophosphates, une relative stabilité est observable sur cette même période. Pour l'année hydrologique 2021/2022, la concentration maximale est de 0,06 mg(P)/l et le quantile 90 de 0,05 mg(P)/l. La part de phosphore particulaire est équivalente à la part des orthophosphates sur cette station.

Évolution des Quantiles 90 en phosphore total et en orthophosphates par année hydrologique.
Source : SMGBO

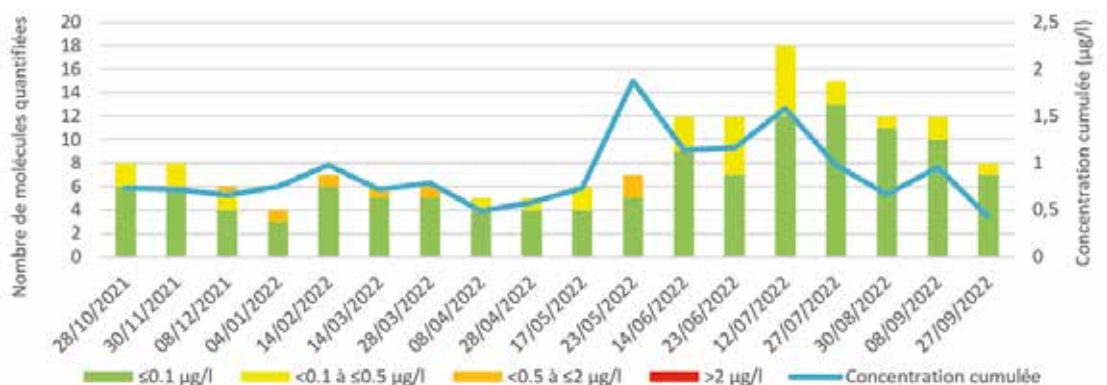


Pesticides

À l'exutoire, 32 molécules ont été quantifiées au moins une fois. 7 molécules dépassent la norme de 0,1 µg/l et deux dépassent le seuil de 0,5 µg/l avec un maximum de 0,664 µg/l pour le métolachlore ESA et de 1,162 pour l'AMPA.

La norme de 0,5 µg/l de concentration cumulée de molécules est dépassée dans 89% des analyses avec un maximum de concentration cumulée à 1,875 µg/l. Un maximum de 18 molécules a été quantifié en une seule analyse.

Nombre de Molécules quantifiées et concentration cumulée
Source : SMGBO





l'Oust moyen

23 communes

Surface totale : 39 015 ha

Surface Agricole Utile : 26 163 ha

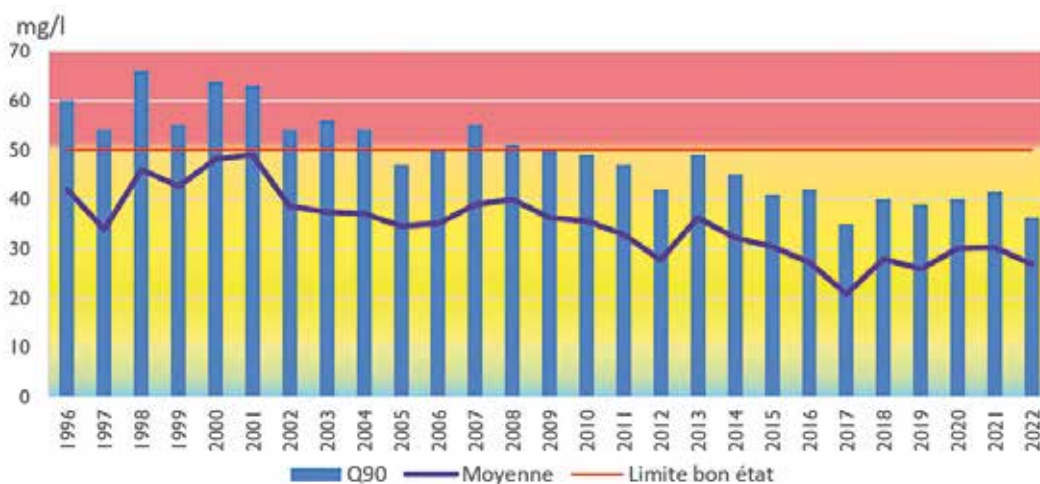
592 km de cours d'eau



**Suivis à l'exutoire
de l'Oust moyen à Guillac**

Nitrates

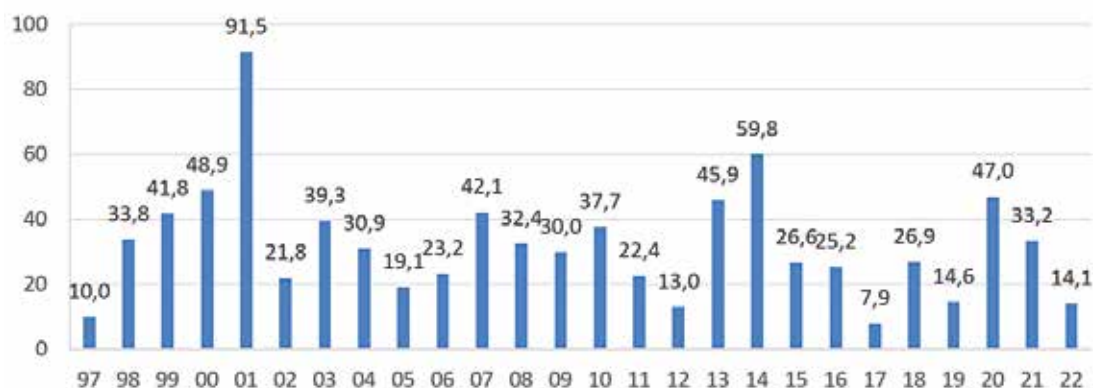
Depuis 2001, la concentration moyenne en nitrates présente une tendance à la baisse, bien qu'une remontée des concentrations est observable depuis 2017. Cette année, elle atteint 26,85 mg/l. Avec 36 mg/l, le quantile 90 est en dessous de l'objectif du SAGE Vilaine qui est à 40 mg/l. La concentration maximale détectée est de 42,9 mg/l.



*Évolution du
Quantile 90 et de la
concentration
moyenne par année
hydrologique.
Source : SMGBO*

Flux

Cette année, le débit étant plus faible que l'année dernière, la quantité d'azote sur l'Oust à la Herbinaye est en baisse puisqu'elle est de 14,1 Kg/ha. Même s'il y a des fluctuations annuelles, la tendance est donc à la diminution des flux d'azote.



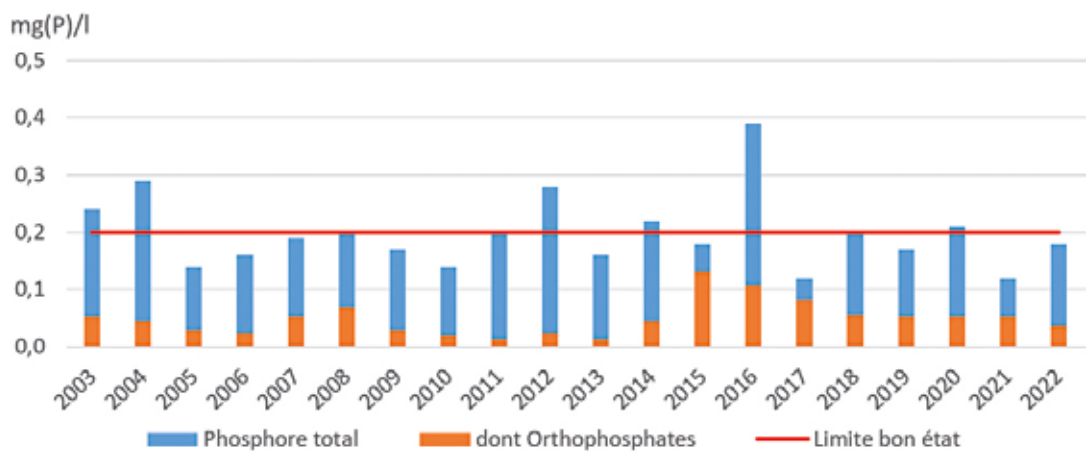
*Évolution des flux
d'azote en kg/ha/an par
année hydrologique.
Source : SMGBO*



Phosphore

Les variations interannuelles en phosphore total sont assez marquées sur cette station. Pour l'année hydrologique 2021-2022, avec 0,18 mg(P)/l, le quantile 90 est légèrement au dessous de la limite fixée pour le bon état (0,2 mg/l). La concentration maximale atteint 0,32 mg(P)/l. Pour les orthophosphates, la concentration maximale et le quantile 90 sont de 0,05 mg(P)/l et 0,04 mg(P)/l. Les concentrations en orthophosphates sont relativement stables depuis 4 ans. Sur l'année 2021-2022, le phosphore particulaire est prépondérant par rapport au phosphore dissous.

Évolution des Quantiles 90 en phosphore total et en orthophosphates par année hydrologique.
Source : SMGBO

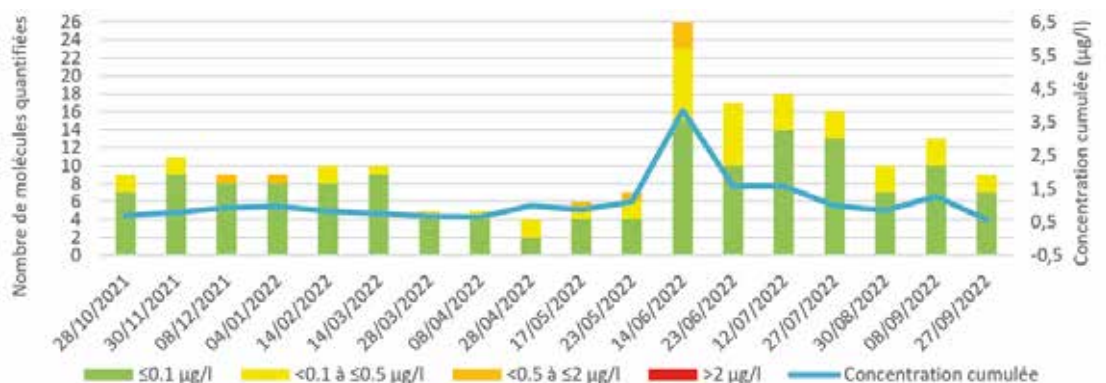


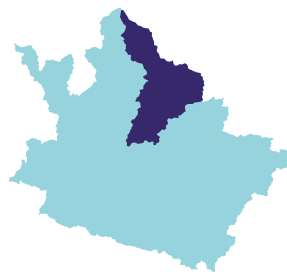
Pesticides

À l'exutoire, 43 molécules ont été quantifiées au moins une fois. 15 molécules dépassent la norme de 0,1 µg/l et trois dépassent le seuil de 0,5 µg/l : le diméthénamide-P (0,54 µg/l), le terbuthylazine (0,589 µg/l) et le métolachlore ESA (0,719 µg/l).

La norme de 0,5 µg/l de concentration cumulée de molécules est dépassée dans 100% des analyses avec un maximum de concentration cumulée à 3,84 µg/l. Un maximum de 26 molécules a été quantifié en une seule analyse.

Nombre de Molécules quantifiées et concentration cumulée
Source : SMGBO





L'Yvel-Hyvet

22 communes

Surface totale : 34 412 ha

Surface Agricole Utile : 23 480 ha

522 km de cours d'eau



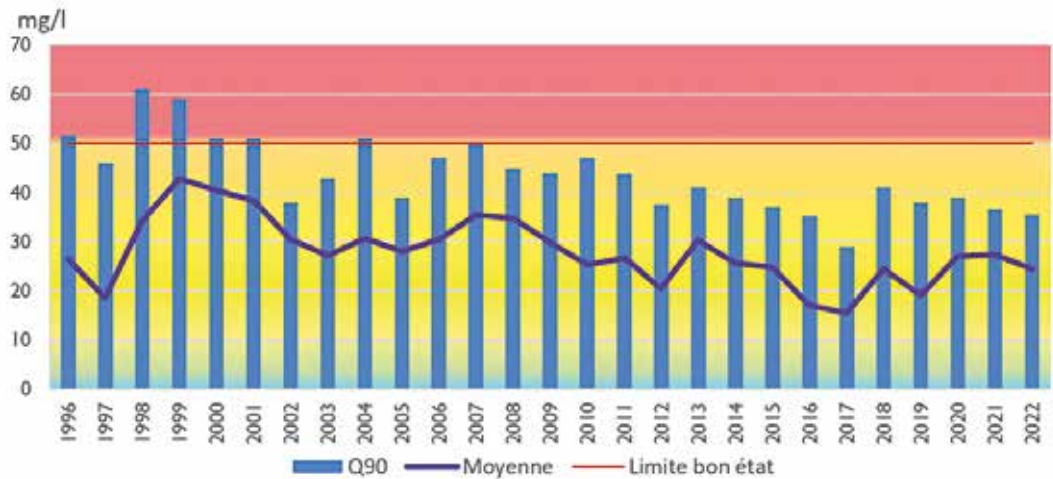
Suivis à l'exutoire
de l'Yvel-Hyvet à Loyat

Nitrates

Depuis 1999, la concentration moyenne en nitrates présente une tendance à la baisse, bien qu'une augmentation soit observable depuis 2017. Cette année, elle atteint 24,39 mg/l.

Avec 36 mg/l, le Quantile 90 est en dessous de l'objectif du SAGE Vilaine qui est à 40 mg/l.

La concentration maximale détectée est de 39,4 mg/l.

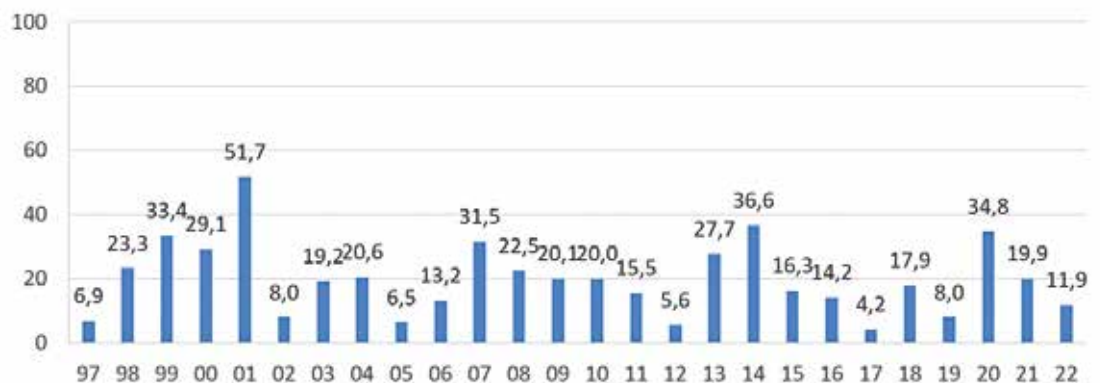


Évolution du
Quantile 90 et de la
concentration
moyenne par année
hydrologique.

Source : SMGBO

Flux

Cette année, les débits étant plus faibles que l'année dernière, la quantité d'azote qui passe à l'exutoire de l'Yvel est en forte baisse puisqu'il est de 11,9 Kg/ha. Même s'il y a des fluctuations annuelles, la tendance est donc à la diminution des flux d'azote.



Évolution des flux
d'azote en kg/ha/an par
année hydrologique.

Source : SMGBO

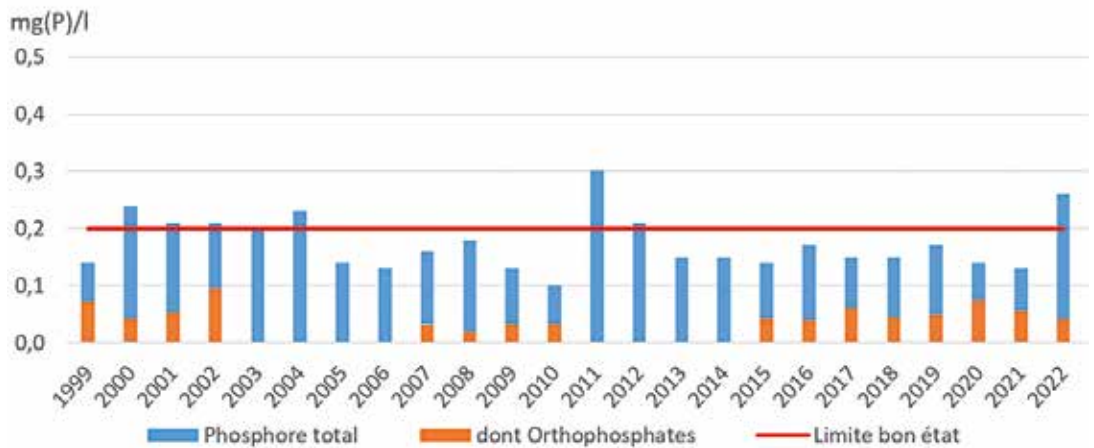


Phosphore

À l'exutoire de l'Yvel (en amont du Lac au Duc), la teneur en phosphore total augmente fortement (Q90 à 0,26 mg/l) et passe au-dessus de la limite du bon état pour la première fois depuis 2012. Sur les dix points internes du bassin versant, 8 présentent un quantile 90 supérieur au seuil de 0,2 mg/l. La Ramée et le Maladrerie sont les 2 points avec le quantile 90 le plus fort puisqu'il atteint respectivement 0,58 mg/l et 0,88 mg/l.

La teneur en orthophosphates à l'exutoire de l'Yvel (avant le Lac au Duc) est de 0,04 mg(P)/l, est en baisse par rapport à l'année dernière. Sur les dix points internes du bassin versant, le ruisseau de la Maladrerie est celui qui présente la teneur en orthophosphates la plus importante avec 0,56 mg(P)/l. Sur le cours d'eau de la Maladrerie, les orthophosphates sont importants principalement à cause d'un rejet d'épuration. Sur les autres points de prélèvement, la part de phosphore particulaire est nettement supérieure au phosphore dissous.

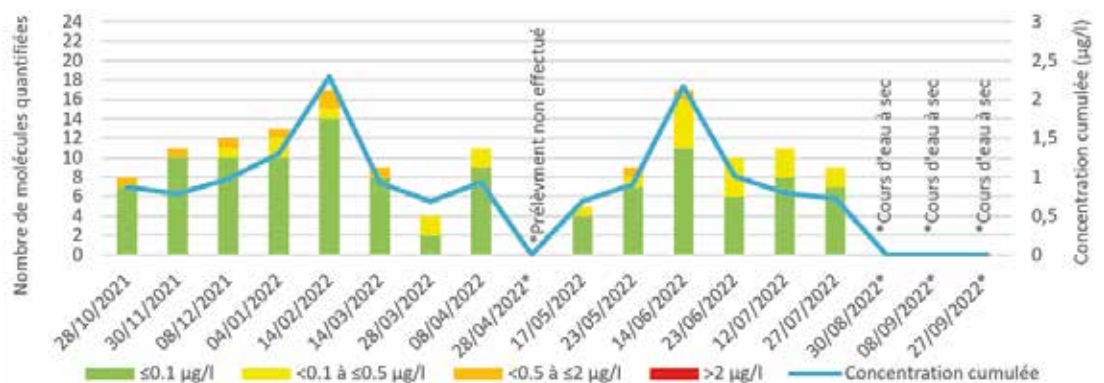
Évolution
des Quantiles 90 en
phosphore total et en
orthophosphates par
année hydrologique.
Source : SMGBO

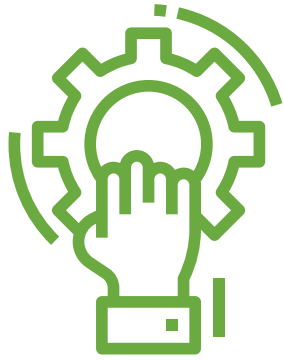


Pesticides

À l'exutoire, 37 molécules ont été quantifiées au moins une fois. 13 molécules dépassent la norme de 0,1 µg/l. Trois dépassent le seuil de 0,5 µg/l avec un maximum de 0,638 µg/l pour le métolachlore ESA, de 0,689 µg/l pour le Dichlorprop-P et de 0,747 pour le Dichlorprop. La norme de 0,5 µg/l de concentration cumulée de molécules est dépassée dans 100% des analyses avec un maximum de concentration cumulée à 2,289 µg/l. Un maximum de 17 molécules a été quantifié en une seule analyse.

Nombre de Molécules
quantifiées et
concentration cumulée
Source : SMGBO





Le SMGBO en action

2022 Retour sur une année
de reconquête de la qualité de l'eau
et des milieux aquatiques
sur le territoire



NOS RIVIÈRES

Redonner vie et restaurer la continuité écologique

L'Aff

L'étude pour le volet Milieux Aquatiques de l'Aff, lancée en 2018, avait donné lieu à une enquête publique et à une Déclaration d'Intérêt Général en 2021.

Sur le bassin versant, 474 km de cours d'eau avaient été étudiés.

Le marché public de travaux a été lancé en janvier 2022 pour la période 2022/2024 et a été attribué en 3 lots :

- Gestion de la végétation de berge (notamment pour l'accès au cours d'eau)
- Rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire
- Restauration du lit mineur : diversification des écoulements, création de méandres et remise en fond de vallée.

Sur l'Aff, à Plélan le grand, le seuil du moulin du Gué a été arasé pour rétablir la continuité.

Sur l'Oyon, à Ploërmel, Aujan et Campénéac, plusieurs cours d'eau ont retrouvé leur lit naturel et méandrique dans le fond de vallée, un plan d'eau a été supprimé, et 1,4 km d'écoulement a été diversifié. Enfin, la continuité a été rétablie sur le ruisseau du St Nicolas à Guer, avec le changement de plusieurs petits ouvrages et la création d'une rampe d'enrochement.

Parmi les 11 projets réalisés, 7 étaient prévus dans le programme initial et 4 étaient des opportunités d'action. Les travaux supplémentaires ont fait l'objet de demandes auprès de la DDTM.

LE MONTANT DES TRAVAUX EST DE : 194 057,31 €



Remise en fond de vallée et effacement de plan d'eau à la Providence, Ploërmel

EN CHIFFRES

LIT MINEUR

Création de méandres : 220 ml

Remise en fond de vallée : 318 ml

Diversification de l'écoulement : 1 614 ml

Suppression de plan d'eau : 1

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET SÉDIMENTAIRE

Suppression d'ouvrage : 1

Gestion de buses : 6

Rampe d'enrochement : 2

BERGES ET VÉGÉTATION

Gestion de végétation : 2 424 ml

Gestion d'obstacles à l'écoulement : 5

Restauration de berges (plantations, clôtures) : 1 112 ml

Aménagement d'abreuvoirs : 2

RESTAURATION DE ZONES HUMIDES (EN COURS)

Effacement d'anciennes lagunes (inventaire amphibien)



Effacement du seuil du moulin du Gué et création d'une rampe d'enrochement à Plélan le Grand

Une étude complémentaire a été lancée en novembre 2022 afin de proposer un nouveau programme de travaux plus ambitieux. Elle s'inscrit dans la suite logique de l'étude précédente et devrait aboutir fin 2025.

La Claie

Le Syndicat a adopté le programme de travaux relatif au volet Milieux Aquatiques (CTMA) « La Claie » sur la période 2020/2024.

Un premier marché de travaux a été lancé pour 3 années de travaux : 2021 - 2022 - 2023. Après les communes de Bohal et St Marcel en 2021, de nouveaux travaux ont été engagés sur Sérent, Pleucadeuc et Saint-Congard en 2022.

L'ensemble du ruisseau du Moulinet (commune de Sérent) depuis la Tourbière de Kerfontaine jusqu'à sa confluence avec la Claie, a été restauré. Sur Pleucadeuc, les travaux sur le cours d'eau s'écoulant depuis le bourg vers le Tertre Bocan et le Gras Noblet, ont débuté et se poursuivront en 2023. En parallèle, plusieurs chantiers ont été lancés sur Saint-Congard pour de la renaturation et des remplacements de buses : site de Fendrement, Béliée et à proximité de la Bayonnerie.

Une étude complémentaire a été lancée en novembre 2022 afin de proposer un complément de travaux. Elle s'inscrit dans la suite logique de l'étude précédente et devrait aboutir fin 2025. Les opportunités et les compléments au programme en cours y sont intégrés.



Remplacement de buse par passerelle béton sur la commune de Sérent (Trévéro)



EN CHIFFRES

TRAVAUX LIT MINEUR

- Création de méandres : 441 ml
- Remise en fond de vallée : 302 ml
- Diversification de l'écoulement : 1 095 ml

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET SÉDIMENTAIRE

- Suppression de buse : 7
- Remplacements de buse : 3

- Suppression de seuil : 3
- Rampes en enrochement : 2
- Mise en place de passerelle : 11

BERGES ET VÉGÉTATION

- Gestion de la végétation : 4 655 ml
- Gestion d'obstacles à l'écoulement : 3
- Aménagement d'abreuvoirs : 4
- Coupe de peupliers : 80

LE MONTANT DES TRAVAUX EST DE : 243 652 €

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE LA CLAIE

Commune de Sérent pour la Tourbière de Kerfontaine

Expertise technique et soutien sur le volet réglementaire.

Le SMGBO a accompagné Bretagne vivante (Mandatée par la commune de Sérent comme gestionnaire de la tourbière de Kerfontaine) pour la réalisation de travaux de restauration des fonctionnalités de la tourbière de Kerfontaine. La restauration du fonctionnement hydrologique de la tourbière est un enjeu écologique majeur sur le bassin de la Claie. Elle consiste principalement par la remise dans sa vallée du ruisseau du Moulinet, tout en lui redonnant un écoulement plus diffus, caractéristique des milieux tourbeux, ce qui accentue la quantité et le temps de séjour de l'eau sur la zone. L'ancien lit, rectifié et recalibré en 1970, a été rebouché, supprimant son effet drainant sur la zone. A terme, ces travaux permettront d'améliorer la qualité de l'eau et la disponibilité de la ressource sur le site de Kerfontaine ainsi que sur le bassin du Moulinet, mais aura également un impact positif sur la biodiversité remarquable de la tourbière.



Travaux de remise en fond de vallée et de restauration du Moulinet dans la Tourbière. Crédit photo : R. CRIOU - COLAS 2022

Chiffres clés du programme de gestion de la Tourbière :

- **Restauration du fonctionnement hydrologique - renaturation du cours d'eau du Moulinet**
 - Mise en place de suivis (faune, flore, suivi photo...) par Bretagne Vivante
 - **Animations pédagogiques grand public par Bretagne Vivante.**
- Coût total : 30 280 €** (porté par la commune de Sérent, maîtrise d'ouvrage associée)

Commune de St-Marcel

La commune de Saint-Marcel a lancé « l'étude pour la restauration des cours d'eau et la lutte contre les perturbations hydrauliques » sur le ruisseau du Perret.

Les objectifs :

- Réduire ou solutionner le problème d'inondation dans le bourg de Saint-Marcel.
- Engager des travaux et aménagements améliorant l'état écologique du cours d'eau.

Le planning :

- 2022-2023 : étude - diagnostic/propositions d'aménagements/document réglementaire
- 2024 : mise en place du programme d'actions et poursuite les années suivantes si nécessaire

Montant de l'étude : 33 375 € TTC.

L'Oust Aval

Masse d'eau de La Chatouillette

Le Syndicat du Grand Bassin de l'Oust a lancé en janvier 2021 la réalisation d'une étude préalable milieux aquatiques sur la masse d'eau de la Chatouillette. L'objectif de cette étude est de réaliser un état des lieux / diagnostic pour définir un programme de travaux visant le bon état des milieux aquatiques.

Le bassin versant de la Chatouillette s'étend sur 3 communes : Malestroit, Saint Marcel et Sérent. L'amont du bassin se trouve sur la commune de Sérent. La Chatouillette longe ensuite le canal et retrouve l'Oust à Malestroit, en aval de l'écluse. Tout au long de son parcours, de nombreux petits affluents viennent l'alimenter.

L'étude portant sur l'ensemble des cours d'eau du bassin versant est réalisée en régie par le SMGBO.

2022, une année de prospection de terrain

La phase de terrain pour dresser l'état des lieux a commencé en 2021 et s'est terminée en 2022 : 46 km de cours d'eau ont été prospectés à pied, par les techniciens rivières du syndicat. La suite de l'étude, notamment la réalisation du diagnostic et la définition du programme de travaux, se poursuit en 2023. Après l'obtention des autorisations administratives et des accords des propriétaires, les premiers travaux pourront débuter courant 2024.

QUELQUES CHIFFRES

215 ouvrages (buses, ponts, passerelles...)

52 plans d'eau à proximité des cours d'eau

22 km de berges de plus de 1m de hauteur

41 km de berges sans ripisylve

23 km de berges avec présence forte de ragondins



Affluent amont de La Chatouillette

L'Yvel Hyvet

Le Contrat Territorial Volet Milieux Aquatiques de l'Yvel-Hyvet et de ses affluents, porté par le SMGBO, s'est achevé fin 2021.

Le programme de travaux s'est déroulé sur la période de 2015 à 2021.

2022, l'année du bilan évaluation

En 2022, le SMGBO lance le bilan technique et financier, ainsi que l'évaluation du programme. Ce bilan doit fournir un état des lieux actualisé, dresser l'évaluation du déroulement du Contrat et des actions, dégager les points forts et/ou de faiblesse de l'ensemble du CTMA. Cette étape doit, dans un second temps, permettre de programmer une nouvelle étude sur la rivière de l'Yvel-Hyvet et de ses affluents en 2023.

La réunion de lancement a eu lieu le 17 novembre 2022. Elle a réuni une

dizaine d'élus et de partenaires techniques et financiers. La prospection terrain s'est déroulée sur une semaine courant octobre 2022.

Montant de l'étude bilan : 12 744 euros TTC.



Ruisseau de La Perche

L'Oust Moyen

Ruisseau de La Perche

En septembre 2020 le ruisseau de la Perche, petit affluent de l'Oust en rive droite qui s'écoule sur la commune de Pleugriffet, a fait l'objet d'un diagnostic.

Ce petit cours d'eau de 22km 400 est une petite masse d'eau à part entière proche du bon état.

Ce diagnostic servira à connaître l'état de santé de ce cours d'eau. Par la suite, cela permettra de programmer des travaux de restauration au niveau de la continuité écologique et sédimentaire et du lit mineur pour retrouver son bon état écologique.

L'étude est réalisée en interne par les techniciens du SMGBO. L'objectif est d'atteindre 80% de bon état sur la masse d'eau.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES AVANT TRAVAUX :

2020 : lancement de l'étude

2021 : État des lieux et diagnostic

2022 : Enjeux et objectifs

2023 : Schéma directeur

2023 : Instruction administrative et enquête publique

2024 : Travaux



Yvel Hyvet

MONDE AGRICOLE

Mobiliser et accompagner

Permettre à chaque exploitant d'améliorer, voire de corriger son système pour réduire l'érosion des sols, limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et de diminuer les flux et les fuites d'azote.

A travers des échanges collectifs et des rencontres individuelles, le Syndicat Mixte du grand bassin de l'Oust et l'ensemble des maîtrises d'ouvrages associées au contrat territorial, la Chambre d'agriculture, le Groupement d'Agriculture Biologique 56, AGROBIO 35, le CIVAM 56 et l'ADAGE 35 s'engagent activement pour conseiller et faire évoluer les stratégies de production.



Plus de 80 visiteurs ont pu participer aux apports techniques et assister aux démonstrations commentées.



Visite parcelle de couverts végétaux



VALORISER LES EXPÉRIENCES ET SUSCITER LES INNOVATIONS

29 manifestations ; réunions, plateformes d'essais, démonstrations proposées en 2022. Ces rencontres favorisent le transfert des connaissances entre agriculteurs et techniciens. ①

Exemple : Salon Désherb'Innov 14 juin à la Croix Héliéan, une après-midi de démonstration et d'échanges sur le désherbage mécanique multi-partenariales, impulsé par la Fédération régionale des Cuma.

GROUPES D'ÉCHANGES PAR THÉMATIQUE

Des rencontres régulières en petits groupes sont programmées tout au long de l'année pour réfléchir à de nouveaux itinéraires techniques, échanger sur les différentes façons de travailler et sur les résultats d'expérimentations sur des thématiques spécifiques.

Le SMGBO anime le groupe sol, constitué de 18 agriculteurs motivés pour se rencontrer et échanger sur les intercultures (variétés, modes de destruction des couverts végétaux...) et diverses techniques de semis (semis direct, semis sous couvert, implantation avant la récolte de céréales...). ②

SUIVI DE PARCELLES EN DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

Les impacts des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement sont confirmés. Il est important d'inciter les exploitations à diminuer l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Le désherbage mécanique est une solution qui permet d'y parvenir.

25 exploitants sont accompagnés dès le semis du maïs par un technicien du SMGBO ou de la chambre d'agriculture pour connaître les différentes étapes et utiliser les bons outils mécaniques au bon moment.

AMÉLIORER NOTRE CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ DU SOL...

OBSERVATOIRE DES VERS DE TERRE

Les différentes pratiques agricoles (travail ou non du sol, fertilisation, traitements...) ont des répercussions positives ou négatives sur les vers de terre. Or, sans ces derniers, le sol n'est pas fertile... Les vers de terre sont donc de très bons indicateurs de l'état de santé des sols car ils sont facilement observables. D'où l'intérêt de mieux les connaître.

Entre 42 à 358 vers de terre par m² comptabilisés sur les 11 parcelles sélectionnées en 2022. Les résultats des prélèvements ont été transmis à l'université de Rennes I afin de participer à l'Observatoire des vers de terre. ③

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS SUR LES BASSINS D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

26 prises d'eau potable superficielles et souterraines sont présentes sur le territoire.

Le maintien en activité de l'usine de production d'eau potable en protégeant la ressource d'une éventuelle pollution est essentiel. De ce fait, il est important d'informer et d'accompagner les agriculteurs qui exploitent en périmètre de protection de captage, sur les aspects réglementaires notamment mais aussi de leur proposer d'aller encore plus loin dans la préservation de cette ressource.

L'IDENTIFICATION DES PARCELLES À RISQUE D'ÉROSION ET DE TRANSFERT

Une démarche engagée à l'échelle communale. L'identification des parcelles à risque d'érosion et de transfert a été effectuée en s'appuyant sur la connaissance d'un groupe d'élus communal ou grâce à un outil de modélisation cartographique.

En 2022, 8 communes ont participé à cette démarche animée par le SMGBO et La Chambre d'agriculture.

A l'issue de cette démarche et en concertation avec les exploitants concernés, un plan d'action des points d'améliorations sera établi et des solutions seront proposées : implantation de bocage, bandes enherbées, réhabilitation des zones humides, pratiques

agricoles pour limiter le ruissellement, l'érosion et la levée des adventices (rotation, couvertures des sols-le non labour, date de semis, désherbage mécanique ...), travail sur le foncier (échanges parcellaires, acquisition foncière...)

COMMUNIQUER POUR MIEUX COMPRENDRE...

Des feuillets d'informations techniques sous forme de newsletter sont envoyés à tous les agriculteurs du bassin versant, soit par mail, soit par voie postale. Les contenus de ces « flashs info » ⁴ sont divers et variés en lien avec l'actualité : présentation des résultats de qualité de l'eau, réglementation, bonnes pratiques...

Flash'infos Agri
SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST - MARS 2022

4
Dans ce numéro

- Pourquoi restaurer et préserver les zones humides
- Les zones humides & Les MAEC
- Appels à projets - Région Bretagne

Pourquoi restaurer et préserver les zones humides
Les zones humides sont essentielles pour maintenir la qualité de l'eau, réguler la quantité d'eau des rivières et préserver la biodiversité.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU
Les zones humides ont un rôle épurateur important car elles retiennent les matières en suspension et réduisent les concentrations en nutriments et en éléments toxiques dans l'eau.

STOCKER L'EAU POUR SOUTENIR LES DÉBITS D'ÉTAGE
Les zones humides jouent un rôle fondamental pour soutenir les débits dans les rivières. Vêtu par transfert des eaux de la zone humide vers le cours d'eau ou la nappe.

STOCKER L'EAU POUR PRÉVENIR ET ATTÉNUER LES INONDATIONS
Les zones humides régulent naturellement les inondations en permettant aux eaux de crues de s'étendre sur ces espaces et ainsi de limiter les inondations en aval.

ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN STOCKANT DU CARBONE
Les zones humides présentent un fort intérêt pour réduire la concentration atmosphérique en carbone du fait de la capacité de stockage importante dans leur sol et leur végétation, équivalente à celle des forêts.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
Les zones humides permettent un développement socio-culturel en tant que support d'activités récréatives (découverte naturaliste, pêche, chasse) et en tant qu'élément paysager faisant partie du patrimoine historique, culturel et naturel.

RESTAURER les zones humides

Le savez-vous?
En Bretagne, d'après la modification des zones humides potentielles (ZHP), 23 % de la surface régionale est occupée par les ZHP.
70 % de ces ZHP sont occupées par des aménagements ou usages importants, selon les départements bretons :
• entre 5,9% et 7,1% → Urbanisation
• entre 7% et 2,5% → Infrastructures de transport
• entre 23,3% et 42,2% → Mise en culture
• entre 2,8% et 5,2% → Plantations de réjoumaux et peupliers
• entre 1,3% et 2,7% → Création de plans d'eau
Les inventaires de zones humides ont été réalisés sur 97% du territoire Breton. En moyenne, 8,8% du territoire est occupé par des zones humides effectives.

Source : Forum des Marais Atlantiques

Actualités SMGBO

Concours général agricole des pratiques agroécologiques "Catégorie agroforesterie"

Seconde édition du concours local « Agroforesterie » sur le territoire du SMGBO.

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust et la Chambre d'agriculture de Bretagne se sont associés pour l'organisation de la 2ème édition du concours local « Agroforesterie » catégorie « gestion ».



Remise des prix de la section locale le 23 février 2023



UN GRAND BRAVO AU 1^{ER} PRIX LOCAL D'ÉQUILIBRE AGRO-ÉCOLOGIQUE AGROFORESTERIE

décerné à Georges Ruaud de la commune d'Aujan.

COMPOSITION DU JURY :

DOMAINE AGROFORESTERIE, FORESTERIE, ARBORICULTURE
COLOBET Michel, Ingénieur forestier (Michel Colombet Forêt)
MOINERAI Marc, Technicien Bocage (Loudéac Communauté)

DOMAINE AGRONOMIE, AGRO-ÉCOLOGIE
GERMAIN Eléonor, Agronome (Yves Rocher)
BOISSELIER Clarisse, Conseillère spécialisée en agrobiologie (CRAB)

DOMAINE SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE
GAUTIER Sébastien (OFB Bretagne)
BOUCHE Marc, Co-président (Association Les Landes - Réserve Naturelle Régionale)

PRÉSIDENTE DU JURY : GERMAIN Eléonor



Visite du jury et évaluation des projets le 4 juillet 2022

MAILLAGE BOCAGER

Protéger, restaurer et valoriser

Breizh bocage

Le programme prend de l'ampleur sur le territoire du SMGBO



Préparation du sol (sous-solage)

Création de billon

BILAN 2022



Près de 17.5 km
d'aménagements ont été réalisés
(Automne 2022 – Hiver 2023)

25 agriculteurs bénéficiaires

22 communes concernées

Augan, Bains-sur-Oust, Bruc-sur-Aff, Campénéac, Cournon, Croixanvec, Forges de Lanouée, Héliéan, Lantillac, Loyat, Malestroit, Mauron, Maxent, Missiriac, Pipriac, Ploërmel, Porcaro, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines, Saint-Martin-sur-Oust, Sérent, Sixt-sur-Aff et Taupont.

Types d'aménagements créés

Billons plantés : 7 646 ml 44,2%	
Haies à plat : 7 685 ml 44,5%	
Talus plantés : 1 693 ml 9,8%	
Billons nus : 22 ml 0,1%	
Talus nus : 242 ml 1,4%	

DE NOUVELLES PLANTATIONS GRÂCE AUX FONDS POUR L'ARBRE :

BILAN 2022 : 23 projets ; 4 chantiers participatifs ; 7.44 Km ; 4 935 arbres plantés.

18 COMMUNES : Gomené, Gueltas, Bignan, St Jean Brévelay, Plumelec, Elven, Pleucadeuc, St Congard, Peillac, La Gacilly, Carentoir, Tréal, Ruffiac, St Abraham, Réminioc, Guer, Tréhorenteuc, Néant-sur-Yvel

34 ESSENCES PLANTÉES DONT 15 MARQUÉES VÉGÉTAL LOCAL

DES PLANTEURS AU PROFILS VARIÉS : 9 agriculteurs (volaille, bovin lait, porc, vergers, maraicher), 2 communes, 2 entreprises, 1 association, 9 particuliers



DES ENFANTS ET DES ARBRES : UN NOUVEAU PROGRAMME MOBILISÉ EN 2022 POUR FINANCER DES PLANTATIONS

Qui mieux que les enfants pour aider et prêter main forte aux agriculteurs ?
Et quoi de mieux que l'arbre pour recréer des liens ?

Un beau projet sur la commune de Sérent.

Bilan 2022 : 633 mètres linéaires sur talus ont été plantés en 2022 grâce à ce programme soit **422 arbres** : Chêne sessile, tilleul, frêne, charme, pommier, érable, prunelier, troène, aubépine.

MILIEUX D'EXCEPTION

Protéger et gérer



Le site Natura 2000

de la « Vallée de l'Arz »

La mise en œuvre du Document d'objectif se poursuit en concertation. Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO), en tant qu'opérateur du site Natura 2000 « Vallée de l'Arz », est chargé de conduire les études, d'animer la réflexion, de proposer les orientations et de concrétiser le document d'objectifs du site.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SUR LES MILIEUX DE LANDES EN 2022.

Afin de prioriser les secteurs d'intervention pour la gestion et la restauration des landes, le SMGBO a souhaité disposer d'une méthode permettant d'évaluer les chances de succès des mesures mises en place.

À cet effet, le Conservatoire Botanique National de Brest a été missionné pour :

- Actualiser la cartographie des milieux de landes
- Identifier les facteurs de pression et le potentiel de restauration à l'aide de critères observables sur le terrain
- Proposer une méthode référentielle pour évaluer les chances de restauration pour ces types de milieux
- Réaliser une cartographie de terrain du potentiel de restauration sur le site.

En Bretagne, si les landes sont souvent perçues comme un des paysages emblématiques de la région, leur surface a fortement régressé emportant avec elles toutes les espèces animales et végétales qui les composent ou qui leurs sont inféodées. Cette tendance à la baisse continue encore aujourd'hui.

Sur la base de cette étude et en corrélation avec les parcelles acquises par le département du Morbihan, le programme de restauration des habitats de landes se poursuivra en 2023.



Asphodèles d'arrondeau en bordure de chemin



Suivi floristique avec le CBNB



COMMUNIQUER POUR PARTAGER ET FAIRE ADHÉRER



La communication est indispensable au dialogue territorial. Plusieurs outils de communication ont été utilisés en 2022 pour informer et sensibiliser mais surtout pour inciter à prendre part à une démarche, à proposer des solutions et à adhérer à une approche concertée.

Lettre de liaison, réunion publique, ateliers de concertation, sorties terrain, site internet et réseaux sociaux etc. ont permis de renforcer le lien entre le SMGBO en tant qu'opérateur et les usagers et acteurs du site.

<http://valleedelarz.n2000.fr/>

LES ÉCHANGES SE POURSUIVENT SUR LA COMPATIBILITÉ DES USAGES ET DES ENJEUX DU SITE

Le dialogue engagé en 2021 avec les associations de loisirs nature et les usagers du site s'est poursuivi en 2022 sous la forme de rendez-vous



terrain. À l'issue de ces rencontres, il a été convenu de limiter le nombre de sentiers sur une des zones sensibles du site Natura 2000.

Un seul cheminement a donc été conservé et quelques ajustements du GR38 ont été apportés. La prochaine étape

se fera sous la forme d'un chantier participatif et consistera à condamner les chemins inutiles pour éviter le piétinement des habitats naturels et le dérangement des espèces.

ÉDUQUER

Informer et sensibiliser

Le scolaire

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES ENSEIGNANTS

Le SMGBO accompagne les écoles dans leur projet d'éducation à l'environnement et propose des formations multithématiques aux enseignants leur permettant d'être autonome dans leurs animations en classe.

FORMATION ET SORTIES TERRAIN POUR ILLUSTRER LES ACTIONS MENÉES SUR LE BASSIN VERSANT

> 23 enseignants de 12 écoles y ont participé en 2022.

FORMATION « MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR LE JARDIN »

L'objectif de ces formations était d'initier les enseignants à un jardinage respectueux de la nature et de pouvoir mettre en place des activités à l'école.

> 30 enseignants de 17 écoles y ont participé en 2022.

Les projets se font en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale et de la Direction Diocésaine du Morbihan ou des collectivités locales.

Des retours très positifs des enfants, parents, instituteurs et élus sur ces interventions ludiques et pédagogiques autour de l'eau, du jardin et de la biodiversité.

PRENDRE CONSCIENCE DES ENJEUX DE L'EAU ET L'ILLUSTRER CONCRÈTEMENT SUR LE TERRAIN

Les interventions en classe permettent d'aborder théoriquement les notions autour du cycle de l'eau et des usages. Les sorties terrain viennent en complément pour que les enfants appréhendent mieux leur environnement.



Formation enseignants activités jardin, Bohal

BILAN 2022

Animations scolaire 2022

44 animations dispensées

54 écoles et collèges bénéficiaires

2 221 élèves

108 classes



LE SMGBO, RÉFÉRENT TECHNIQUE ATE (AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE)

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière...) qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CM1 à la 3^{ème}, leurs enseignants et leurs référents (un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement).

Cette démarche écocitoyenne est basée sur la gestion participative d'une zone délimitée par une classe.

Le SMGBO accompagne 4 écoles du territoire :

Le collège public de Val d'Anast, l'école privée de Trédion, l'école public et le collège de Malansac.



Formation enseignants activité jardin Ploërmel



LES « RENDEZ-VOUS NATURE DE L'OUST »

Le SMGBO s'est associé à ses partenaires pour présenter un ensemble d'événements nature organisés sur le territoire de l'Oust.

Au programme : Ateliers jardins, visites, expositions, trocs aux plantes, échanges de graines... Au total, une quarantaine d'événements ont été recensés et rassemblés dans cette programmation 2022. L'objectif

de cette démarche est d'encourager et de porter à connaissance auprès d'un maximum de personnes le dynamisme qui anime les partenaires locaux sur la biodiversité, la gestion de l'eau, la botanique... Dans ce cadre, le SMGBO propose également des formations et des temps forts.

ÉDUCUER

Informer et sensibiliser

Éducation à l'environnement



TEMPS FORT 2022, LE SMGBO FÊTE L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Le 10 septembre 2022, le SMGBO organisait un temps fort d'information et de sensibilisation du grand public et notamment des enfants dans un contexte visant à éveiller les consciences à l'importance de la ressource en eau et de la nature.

Organisée sur les rives du lac au duc à Ploërmel (56), cette journée s'articulait autour d'un programme ludique et pédagogique ; **Randonnée Nature et Patrimoine, Village de l'Eau du SMGBO et des partenaires** : Expositions, ateliers participatifs pour petits et grands (expériences, manipulations,) temps d'échanges, initiation à la nature (sortie faune, flore), présentation des structures œuvrant pour un environnement de qualité sur le territoire.

Spectacle de marionnettes pour petits et grands « Enfants des Eaux » de la compagnie Artissâme

Concert de piano Flottant sur le Lac au Duc de la compagnie le piano du lac

Cinéma plein air, projection du Film "Les Saisons", de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud.

Plusieurs activités étaient également proposées au fil de l'après-midi : Escape nature, Kayak nature, ateliers de sensibilisation...

UN BEAU SUCCÈS POUR CETTE 3^{ÈME} ÉDITION.

Les objectifs de cette journée : éduquer, informer, sensibiliser et initier tous les publics à la protection de la ressource en eau et de la biodiversité sur le territoire du grand bassin de l'Oust à travers les missions et activités du syndicat.



BILAN 2022

25 partenaires réunis autour du « village de l'eau »

Près de **3 000** visiteurs au rendez vous de cette journée ensoleillée.

1 randonnée nature et patrimoine

1 spectacle pour enfants

1 concert sur l'eau

1 cinéma en plein air

2 escapes nature

3 sorties kayak nature

15 ateliers ludiques de sensibilisation

20 stands

COLLECTIVITÉS

Accompagner les changements de pratiques

UNE ANNÉE RICHE D'ÉCHANGES ENTRE LES COMMUNES DU TERRITOIRE !

Chaque année, l'équipe collectivités du SMGBO accompagne les services techniques dans leur démarche en faveur de la gestion de l'eau et de la biodiversité. Après plusieurs années compliquées, les matinées et formations 2022 ont toutes été réalisées avec succès !



Matinée technique suppression de l'étang de Concoret, 27 septembre 2022



Matinée technique pieds de murs, Lizio, 23 juin 2022



Forum Gestion des bords de route, Plumelec, 9 décembre 2022

UNE TRANSITION PROGRESSIVE DU ZÉRO PHYTO VERS LA GESTION DE L'EAU ...

Cette année, le SMGBO s'est davantage tourné vers l'utilisation optimale des ressources en eau dans les communes. En effet, il est de plus en plus nécessaire de trouver des solutions techniques pour préserver cette ressource rare tout en garantissant la bonne qualité des eaux du territoire.

Une trentaine de personnes pour la suppression de l'étang de Concoret ①.

Plus de **50 participants** sur la mise en place de pieds de murs ②, ces thématiques tournées vers la protection et l'amélioration de la gestion de l'eau attirent de nombreuses communes !

En 2023, de nouvelles matinées techniques autour du fleurissement durable ou encore de la désimperméabilisation des sols seront donc mises en avant. De quoi permettre aux communes d'apprendre à limiter toute perte d'eau inutile...

UN FORT ENGOUEMENT SUR LES NOUVELLES MÉTHODES DE GESTION DES BORDS DE ROUTE !

Entretien indispensable pour chaque commune, la gestion des bords de route pose de nombreuses questions à la fois économiques et écologiques. Optimiser les coûts des travaux tout en réduisant le temps de travail et en favorisant la biodiversité ? C'est possible grâce à des méthodes alternatives qui permettent un entretien différencié de ces accotements. Tiers inférieur, déconnexion du fossé ou encore curage superficiel léger, toutes ces méthodes allient à la fois la diminution des coûts de travaux tout en protégeant davantage la ressource en eau et la biodiversité. Plus de 60 participants étaient présents. ③

« L'ACTU DES COMMUN 'EAUX » CONTINUE DE SORTIR TOUS LES TRIMESTRES !

Le SMGBO édite une lettre trimestrielle à destination des élus et agents des communes du territoire. Au programme, retour d'expériences des matinées techniques, réglementations, événements ou encore conseils de jardiniers.

Une lettre qui permet à la fois de maintenir un lien entre le SMGBO et ses partenaires locaux tout en expliquant au grand public ce qu'il se passe sur le territoire.

BILAN 2022

7 demi-journées techniques organisées avec la participation de



74 communes du territoire
200 participants



SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST

10, Boulevard des Carmes BP 503
56805 Ploërmel Cedex
02 97 73 36 49
accueil@grandbassindeloust.fr

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS SUR SITE INTERNET ET FACEBOOK :



www.grandbassindeloust.fr



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

